64e ANNEE N° 28 — VENDREDI 7 MARS 1924

10 c. **Journal du Lot** 10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....		0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		0 fr. 80
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	1 fr. 25
» 2e page	(— d° —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La correspondance franco-britannique : l'impression à l'étranger. — De la nécessité impérieuse de la reprise du contrôle militaire en Allemagne. — Stresemann formule « les conditions » du Reich ! — Un avertissement à retenir : les Allemands attendent leur salut de nos élections législatives.

Nous avons dit dans notre dernière chronique l'importance capitale qui s'attache aux messages échangés entre MM. Poincaré et Ramsey Mac Donald.

C'est une belle promesse qui se lève.

Pour s'en convaincre plus profondément il suffit de parcourir la presse étrangère.

Dans leur ensemble, les journaux anglais accueillent très favorablement les lettres échangées.

Ainsi, le *Daily Chronicle* voit dans la réponse de M. Poincaré « le document le plus conciliant qu'il ait écrit ».

Presque toutes les feuilles britanniques se réjouissent des perspectives de paix et de restauration économique que réserve l'échange de vue en cours entre Londres et Paris.

Seuls, les journaux, adversaires déclarés de notre pays, ne participent pas à ce concert de satisfaction : ils accusent M. Mac Donald de capituler devant la France ; ou bien renouvelent contre notre pays leurs accusations habituelles de militarisme et d'impérialisme.

L'opinion belge n'a pas accueilli avec une faveur moindre le nouvel effort tenté pour régénérer l'entente franco-britannique.

On peut s'en rendre compte par les lignes suivantes du journal bruxellois, le *Soir:*

« L'entente de principe est donc faite à Londres et Paris. La diplomatie bon enfant de M. Ramsay Mac Donald a dissipé les nuages accumulés par les finasseries de M. Lloyd George et la mauvaise humeur hautaine de lord Curzon. La correspondance échangée... contient les bases d'une paix juste et durable. »

Enfin, ce qui démontre bien la haute portée de la correspondance en question, c'est l'impression produite en Allemagne.

Certaines feuilles d'Outre-Rhin s'appliquent à faire contre mauvaise fortune bon cœur et feignent d'envisager sans appréhension un renouveau d'entente entre Paris et Londres.

Mais, en fait, la plupart des journaux allemands laissent percer leur inquiétude.

La *Gazette de la Croix* écrit par exemple :

« M. Mac Donald veut à tout prix arriver à une entente avec la France. Devant l'opiniâtreté de M. Poincaré, cela ne sera possible que si le point de vue anglais se rapproche du point français ; alors, il y a lieu de craindre que ce rapprochement ne se fasse au détriment de l'Allemagne. »

Faut-il s'étonner que germent de telles inquiétudes ?

Le Reich a toujours spéculé sur un dissentiment entre la France et la Grande-Bretagne et il n'a rien négligé pour le stimuler.

Dès lors, un accord entre les deux pays signifierait la fin de ses plus chères espérances.

⁂

La question du contrôle militaire de l'Allemagne occupe, à nouveau, au plus haut point les chancelleries alliées.

La Grande-Bretagne elle-même paraît toute disposée à le rendre effectif.

Comment se présente-t-il à l'heure présente ?

On n'a pas oublié que, en septembre 1922, les choses en vinrent à un point tel que la commission des ambassadeurs adressa à l'Allemagne une note la mettant en demeure :

1° De dimilitariser la schutzpolizei ;

2° de faciliter la visite des usines et fabriques n'ayant pas encore obtenu le quitus de la commission ;

3° d'interdire l'importation et l'exportation du matériel de guerre ;

4° d'effectuer les livraisons prescrites de matériel de T. S. F., de gaz et de produits chimiques ;

5° de conformer aux textes du traité les documents de la législation allemande relatifs à la mobilisation.

L'occupation de la Ruhr qui suivit presque aussitôt ne permit pas de contrôler l'exécution des mesures réclamées.

Ce n'est qu'après que le Reich eût proclamé la cessation de la résistance que les Alliés purent songer à reprendre leur contrôle.

De fait, la commission des ambassadeurs s'est occupée de la question et elle entend aboutir à des directives qui assureront le respect de ses volontés.

Sur la nécessité de cette reprise de contrôle, les Alliés n'éprouvent plus le moindre doute.

Trop de faits, on ne peut plus explicites, sont venus établir que le Reich continuait à s'armer en cachette, à s'organiser pour une revanche vivement souhaitée.

⁂

En attendant que sonne l'heure de la revanche, et pour mieux la préparer sans doute, le Reich entend éluder toutes les charges que lui impose le traité de Versailles.

Stresemann, qui fut le chancelier de la résistance ouverte et qui dirige encore les affaires étrangères, s'est fait le protagoniste de cette politique de la non-exécution.

En plusieurs discours récents, il a exposé tout un plan méthodique et posé — ni plus ni moins ! — des conditions à la France.

Ces conditions, un des organes les plus influents d'Outre-Rhin, la *Vossische Zeitung* les résumait ainsi le 22 février :

1° Rétablissement de la pleine souveraineté politique et économique de l'Allemagne à l'intérieur des frontières fixées par le Traité de Versailles.

2° Intégrité du réseau de chemins de fer de l'Allemagne.

3° Fixation de l'ensemble des obligations incombant à l'Allemagne en vertu du Traité de Versailles.

4° Attribution de crédits étrangers pour l'institution d'une Banque-or afin d'assurer la stabilité de la monnaie allemande avant la réforme monétaire définitive.

5° Moratoire pour l'Allemagne, pendant lequel la situation de l'économie allemande sera consolidée, sa capacité de paiement améliorée en vue de prestations durables.

6° Interprétation loyale des dispositions du Traité de Versailles, dont on s'est servi jusqu'à présent pour restreindre les positions de l'Allemagne sur le marché mondial, et pour empêcher le développement de son exploitation alors que le développement de son commerce est une condition indispensable pour qu'elle puisse effectuer des paiements durables en or ou en valeurs-or.

Par cette énumération, on peut juger de « l'assurance » allemande !

Le ministre Stresemann nous dicte ses conditions !

Mais, en compensation, que nous offre-t-on ?

Sur ce point capital, on garde le plus significatif silence.

Autrement dit, celui qui fut le chancelier de la résistance déclarée espère bien que ses exigences seront acceptées en échange de bonnes paroles et de promesses.

En cela, nous pensons qu'il se trompe.

N'empêche que les semaines qui viennent seront dures, très dures.

Raison de plus, n'est-ce pas, pour ne pas affaiblir le gouvernement français et encore moins renverser Poincaré comme d'aucuns y songent !

⁂

Et voici maintenant un avertissement à ne pas négliger !

M. de Gerlach consacre son dernier article de la *Welt am Montag* aux prochaines élections à la Chambre française et au Reichstag.

Chez nous il croit voir que « le Bloc national commence à s'émietter, tandis que le Bloc des gauches se raffermit de jour en jour davantage ».

Il poursuit en ces termes :

« Les deux principaux partis de la gauche, radicaux et socialistes, se sont prononcés en principe pour des listes de candidats communs. Le but poursuivi, c'est-à-dire la réalisation d'une majorité de gauche, semble assuré. Seulement, *une chose pourrait le mettre en danger, une victoire de la réaction allemande dans les élections du Reichstag.* Une pareille victoire fournirait à M. Poincaré une plate-forme presque irrésistible. C'est pour cette raison qu'aucun Allemand appartenant à la gauche ne souhaite que les élections au Reichstag aient lieu avant les élections françaises, c'est-à-dire avant le commencement de mai.

« Une victoire de la droite semble être exclue en Allemagne, *mais on ne saurait contester que les ultra-nationalistes gagneront pas mal de terrain.*

« *Tout Allemand raisonnable doit souhaiter la victoire de la gauche française.* »

On ne saurait s'exprimer plus clairement !

M. de Gerlach, dont la franchise est bien connue nous avertit.

Les Allemands prévoient, attendent, espèrent la victoire de la « gauche française », c'est-à-dire des internationalistes et des partisans de la capitulation plus ou moins déguisée.

Voilà longtemps que nous avons signalé ici, la secrète pensée du Reich : nous faire patienter par de bonnes paroles, jusqu'après les élections prochaines, dans l'espérance que la nouvelle majorité sera disposée à toutes les concessions, à tous les abandons.

Pour aider à la réalisation de ce résultat, il faut retarder les élections allemandes jusqu'après les élections françaises.

Car, von Gerlach l'avoue : aux prochaines élections allemandes les ultra-nationalistes et les nationalistes gagneront pas mal de terrain.

L'opinion française doit être avertie des perspectives qu'on lui réserve Outre-Rhin et des espoirs qu'on caresse.

M. D.

La dette française et les Etats-Unis

La question du remboursement de la dette française continue à intéresser vivement l'opinion américaine.

Dans un discours prononcé récemment au Sénat américain, le sénateur Borah reprochait à la France de ne pas payer les intérêts de sa dette envers les Etats-Unis et de ne rien faire qui signifiât ses desseins de paiement.

Le discours de M. Borah lui a valu de la *New-York Tribune* la mise au point suivante, qui constitue la meilleure des réponses :

Lorsque le sénateur Borah critique la France parce qu'elle n'a rien payé, pendant cinq longues années, au titre de sa dette envers les Etats-Unis, il néglige un important chapitre de notre histoire.

Dans les années critiques de la Révolution américaine, non content de donner aux colons américains l'aide de ses grands hommes comme Lafayette, de ses armées sous Rochambeau et de ses flottes sous De Grasse, le Gouvernement français leur prêta 18 millions de livres. Ce total leur fut remis en une série d'avances échelonnées de 1778 à 1782. Dans les conventions originales, il fut stipulé que cet argent serait remboursé, avec les intérêts de 5 0/0, avant le 1er janvier 1788. Il fut impossible aux colonies de remplir ces conditions, et en 1782, par les représentations de Benjamin Flanklin, un nouvel accord fut signé, qui ajournait tout paiement jusqu'à trois mois après la signature de la paix, et prévoyait un remboursement échelonné sur douze ans.

Dans ce traité d'autre part, le roi de France « désireux de donner aux dits Etats-Unis une nouvelle preuve de son affection et de son amitié, leur fait gracieusement présent de tout l'arriéré des intérêts jusqu'au jour actuel, et à dater de ce jour jusqu'à la date du traité de paix ». Le gouvernement français consentait aussi à l'ajournement du remboursement d'une somme de 10 millions de livres empruntées, avec sa garantie, à la Hollande. Ces paiements au titre du principal avancé en 1783 devaient commencer en 1797, quatorze ans après la date du traité de paix.

Malheureusement, les finances des Etats-Unis, dans la période qui suivit la guerre, furent en très mauvais état. Le nouveau gouvernement dût faire face à des dépenses considérables pour l'entretien d'une armée qui fit la guerre aux Indiens. Jusqu'au jour où Hamilton réorganisa les finances, les choses allèrent de mal en pis. Intérêt et principal de la dette à la France demeurèrent impayés pendant des années.

Lorsque la situation se fut modifiée, après la mise en vigueur de la nouvelle Constitution ratifiée en 1789, la dette fut rapidement remboursée. Elle l'était en 1795, en dépit du fait que, d'après les conditions consenties par la France, les derniers paiements n'étaient dus qu'en 1801, soit vingt-trois ans après que les premières avances eussent été faites.

Vraiment l'évocation historique de la *New-York Tribune* vient à son heure.

S'il ne nous appartient guère à nous, Français, de rappeler les gestes d'amitié et de générosité de nos grands-pères à l'égard de la nation américaine naissante, il n'est pas superflu que quelques citoyens des Etats-Unis rafraîchissent la mémoire de leurs compatriotes.

Le peuple américain de 1924 ne peut-il se montrer aussi amicalement désintéressé que le peuple de France de 1790 ?

M. D.

INFORMATIONS

EN ALLEMAGNE

Les réparations

Dans un discours qu'il a prononcé à Magdebourg, le ministre des chemins de fer du Reich a déclaré que le gouvernement allemand n'acceptera pas une internationalisation de ses chemins de fer.

L'émission de marks-rente

La Reichsbank a procédé à un nouvel emprunt de 50 millions de marks-rente auprès de la banque de rente. La totalité des crédits accordés par la banque de rente à la Reichsbank s'élève à 400 millions de marks-rente.

Les associations de combat

Dimanche a eu lieu à Iéna, avec l'autorisation du nouveau gouvernement thuringien, une journée allemande organisée par la Ligue thuringienne des Associations de combat comprenant notamment les organisations du « Casque de Tranchées » et l'organisation « Erhardt ». Onze cents jeunes gens environ y participaient.

Hindenburg avait promis son concours, mais il s'est dédit au dernier moment.

Le major von Der Goltz a prononcé une allocution, qui s'est terminée par ces mots : « Au revoir jusqu'à la nouvelle bataille de Leipzig. »

Dans la Ruhr

Il a été perçu au cours de la dernière décade du mois de février une somme de 18 millions 460.439 francs au titre de l'impôt sur le charbon.

Au cours de la semaine, du 21 au 28 février, il a été délivré 604 licences ayant rapporté 278.378 francs et 6.311 dérogations ayant rapporté 4 millions 263.197 francs.

Il a été accordé, pendant la semaine du 15 au 22 février, des laissez-passer pour 72.833 tonnes de produits métallurgiques ayant rapporté un million 236.650 francs.

Les recettes totales pour le service des licences atteignent donc un million de francs par jour ouvrable.

En Angleterre

Une résolution des « Amis de la France » à Londres

Le comité exécutif de la Société « les Amis de la France », dont le maréchal vicomte d'Ypres est le président et Rudyard Kipling, vice-président, a voté la résolution suivante :

« Le comité exécutif des « Amis de la France », se réjouit du nouvel échange de correspondances amicales entre MM. Mac Donald et Poincaré, et félicite le premier ministre britannique de la modification marquée survenue dans son attitude à l'égard de la France depuis qu'il a assumé le pouvoir. Il le félicite également d'avoir désavoué M. Henderson pour avoir prononcé des paroles aussi malveillantes. Le comité exécutif assure la nation française que la grande majorité du peuple anglais, tant en Angleterre que dans tout l'empire, est de tout cœur avec elle dans sa détermination d'obtenir de l'Allemagne les restitutions, les réparations et les garanties qui lui sont dues. »

Secousses sismiques

Des secousses sismiques ont été ressenties le 3 mars, à Kirba, petit village près de Notingham. Les secousses ébranlèrent quelques maisons et brisèrent des objets dans ces maisons. Les habitants, qui crurent à une explosion de mine, sortirent tous dans les rues en proie à l'affolement.

MM. Poincaré et Mac Donald discuteraient les rapports d'experts

Le rédacteur diplomatique des *Daily News* dit qu'il est probable que M. Mac Donald, après la remise des rapports des experts à la C. D. R., soulèvera la question d'une rencontre avec M. Poincaré afin de discuter le nouveau plan des réparations suggéré par les experts.

L'Amérique est satisfaite

L'échange de lettres entre MM. Poincaré et Mac Donald est favorablement accueilli dans les milieux officiels. On y voit le commencement de cette coopération en Europe que les Etats-Unis attendent depuis si longtemps et qu'ils comptaient voir se produire par accord mutuel entre les alliés.

En Bulgarie

Le bruit ayant couru à l'étranger que des bandes armées s'apprêtaient à faire des incursions en territoire yougoslave, le conseil des ministres bulgare a donné l'ordre aux autorités des districts frontières de procéder à l'arrestation de tous les individus soupçonnés de vouloir provoquer des incidents susceptibles de troubler la paix et la sécurité dans ces districts. Les autorités de la zone frontière ont procédé jusqu'à présent à environ deux cents arrestations. D'autres arrestations sont imminentes.

En Turquie

Abolition du califat

En Turquie, le Califat, c'est-à-dire le pouvoir religieux, est aboli, et la famille impériale est expulsée.

Le discours que Mustapha-Kemal avait prononcé samedi dernier devant l'assemblée d'Angora, avait été significatif à cet égard. Le Ghazi, comme on l'appelle, avait réclamé que des mesures fussent prises pour la sécurité de la République turque.

Les conséquences du bannissement du calife

Le bannissement du territoire turc atteindra le calife et sa famille, ainsi que trente-deux princes et trente-cinq princesses.

L'Assemblée nationale accorderait au calife une somme de 100.000 livres turques et une somme globale de 200.000 livres turques aux princes en leur interdisant de retirer leurs dépôts en banque. Toutefois, on leur donnerait le droit de toucher les revenus des effets et bijoux emportés et de liquider, dans un délai d'un an, leurs propriétés immobilières, après paiement des droits établis.

Au Maroc espagnol

Une dépêche officielle reçue du Maroc espagnol dit que les dernières nouvelles accusent une certaine gravité dans la situation en Afrique.

L'ennemi, exerçant une pression dans le secteur Tizzi-Assa-Azibmidar, les Espagnols se sont livrés à des offensives partielles, mais l'ennemi a été insuffisamment châtié.

Le haut-commissaire espagnol estime qu'il est nécessaire de procéder à l'embarquement de l'une des brigades qui ont été instruites dans la péninsule, et que l'on prépare le départ de deux autres.

M. Poincaré fera vendredi à la Chambre un exposé de sa politique

Sauf imprévu, vendredi prochain, au cours du débat de politique intérieure, M. Poincaré prononcera à la Chambre un discours dans lequel il fera un exposé de sa politique.

Une belle famille

M. Villette-Gaté, sénateur, maire de Nogent-le-Rotrou, a remis la croix de la Légion d'honneur à Mme veuve Dordoigne, âgée de soixante et un ans, cultivatrice à Champeaux, entourée de ses quarante enfants et petits-enfants. La cérémonie a eu lieu à l'hôtel de ville, en présence du sous-préfet et de nombreuses notabilités.

Sénat

Séance du 4 mars 1924

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre, comportant approbation et faculté de cession d'une convention en vue de la fabrication de l'ammoniaque synthétique.

M. Perrier rapporteur, soutient le projet.

Il propose une solution qui accorde à l'Etat un contrôle suffisant pour la garantie de ses intérêts et qui en même temps assure une gestion suffisamment souple pour donner satisfaction à tous les intérêts en cause. Un Office national serait constitué sur le modèle de celui récemment créé pour les mines de la Sarre. C'est à cet office que serait confiée l'exploitation des procédés Hebert à la poudrerie de Toulouse.

M. Japy, demande que ne soit pas approuvée la convention avec la Badische Anilin.

M. Coignet estime que le développement de notre agriculture et la défense nationale ne sont pas intéressés à l'installation à la poudrerie de Toulouse de l'exploitation du procédé Hebert. Les procédés Claude et Cazals permettent, d'après lui, de suffire à tous nos besoins.

M. Chéron fait l'historique de la question et demande au Sénat de voter le projet.

Le projet est adopté.

CHRONIQUE LOCALE

IL S'INCLINERA !

On commence à se préoccuper de la date des élections législatives : mais aucune date n'est encore officiellement arrêtée. On croit savoir toutefois que le gouvernement envisage la possibilité de les fixer soit au 4 soit au 11 mai, ce qui est d'ailleurs conforme aux intentions manifestées par M. Poincaré à la tribune de la Chambre lors de la discussion des propositions relatives à la réforme électorale. La session parlementaire serait close dans la première quinzaine d'avril.

En attendant, il faut fixer le mode de votation et l'on sait que la Chambre a maintenu le joli cadeau que fit au pays la Chambre précédente, la fameuse R. P.

Le Sénat qui approuva également le système erpéiste pour les élections de 1919, a tenté, cette fois-ci, de réagir, lors de la dernière discussion sur la réforme de la loi électorale.

Les adversaires de la R. P. ont échoué dans leur tentative de revenir au scrutin majoritaire, et aussitôt, en guise de protestation les membres de la Commission sénatoriale de la Gauche démocratique chargée de soutenir le scrutin majoritaire, ont démissionné.

Cette protestation s'explique, mais elle n'est pas suffisante : est-ce que le Sénat ne tentera pas de s'opposer au vote du système adopté par la Chambre ?

Est-il impossible à la Haute-Assemblée de faire échec au stupide mode de votation erpéiste ?

Si nous en croyons les informations de ce jour, la Commission sénatoriale de la réforme électorale chargée d'examiner les propositions de loi relatives au mode d'élection et au nombre des députés, a décidé, à l'unanimité, de supprimer les listes incomplètes et de maintenir la réduction adoptée par la Chambre du nombre des députés.

Somme toute, la Commission sénatoriale a pleinement ratifié les dispositions votées par la Chambre.

Que le Sénat vote la diminution du nombre des députés ; qu'il pousse même l'abnégation jusqu'à retrancher quelques-uns des membres du Sénat, le pays n'y verra aucun inconvénient. Au contraire, puisque ce seront des économies réalisées.

Mais le pays républicain apprendra avec déplaisir qu'on va encore, par le système de votation actuel, maintenir le gâchis.

Ah ! les députés de la Chambre qui siégèrent de 1914 à 1919, peuvent se flatter d'avoir bien « monter le coup » aux électeurs.

Le Sénat de l'époque a bien aussi sa part de responsabilité, dans cette aventure.

On comprend que la Chambre actuelle qui a profité du système erpéiste, le conserve : mais le Sénat n'a pas les mêmes raisons pour le maintenir.

La discussion de la loi électorale va revenir devant le Sénat : celui-ci s'inclinera-t-il durant le projet de la Commission ?

On affirme qu'il s'inclinera, mê-

me sans élever une trop grande protestation. Tant pis pour le parti républicain !

LOUIS BONNET.

Où sont donc les purs ?

Ceux qui se proclament ou que l'on proclame les plus purs ne sont pas tout à fait purs. C'est ce qui semble ressortir d'une réunion qui a eu lieu à Brive pour la constitution du Bloc des Gauches.

Au cours de cette réunion, à laquelle assistait M. Herriot, chef du parti radical et radical socialiste, M. Lafarge, député, affirma que M. Herriot, chef du parti radical et radical-socialiste, a été l'un des fondateurs du Bloc National dont il a soutenu le Gouvernement pendant le ministère Millerand.

M. Herriot a contesté avoir été un fondateur du Bloc National, mais il a reconnu avoir soutenu le Cartel d'union sacrée.

M. Lafarge, ne s'est pas contenté de cette déclaration de M. Herriot, et il a proposé un pari de 1.000 francs en faveur des pauvres de la ville de Brive qu'il prouverait son accusation, à savoir que M. Herriot a été un fondateur du Bloc National.

Quel qu'il soit, le résultat de ce pari n'aura aucune importance.

Tout cela est bien amusant : cela prouve qu'il est injuste de jeter l'excommunication contre X ou Y, parce que X ou Y a eu des accointances avec le Bloc national.

C'est égal, : qui se serait douté que M. Herriot aurait pu être l'objet d'une pareille accusation ?

A vrai dire, il ne faut s'étonner de rien : comme nous l'indiquions tout récemment, est-ce que M. Puis, ancien président des jeunesses royalistes de Toulouse n'a pas été proclamé candidat du Bloc des Gauches du Tarn-et-Garonne ? — cela, avec l'approbation de la *Dépêche* !!! — Est-ce que M. Albert Sarraut, n'est pas maintenu dans le Bloc des Gauches de l'Aude ? Or, M. Sarraut, ministre du Gouvernement de M. Poincaré, a voté les lois, les décrets reprochés au Bloc National par le parti du Bloc des Gauches et par la *Dépêche*.

On peut donc affirmer que selon les milieux, les intérêts politiques, les amitiés, les relations, on sacre « pur » tel candidat, et « impur » tel autre.

Est-ce que les électeurs se laisseront prendre à tous ces baptêmes, à toutes ces manigances électorales ?

L. B.

Une pluie d'excommunications ..... radicales !

Aux dernières nouvelles, on apprend que le Comité exécutif du Parti radical-socialiste, dans sa séance de mercredi, a prononcé de multiples excommunications, parmi lesquelles celles des ministres qui ont voté les décrets-lois.

Ainsi MM. Albert Sarraut et Laffont sont exclus du parti radical socialiste.

Comme l'a déclaré en termes excellents, le sénateur Maurice Sarraut, en s'élevant contre cette mesure, c'est là « *se laisser emporter par la passion au-delà de la justice* ».

Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur ces excommunications; mais comment ne pas constater dès maintenant que, de plus en plus, le parti radical-socialiste s'engage dans une politique extravagante de sectarisme et d'intolérance ?

Ponts et Chaussées

Par arrêté, en date du 1er mars 1924, M. Sènes (Paul), ingénieur des travaux publics de l'Etat de 1re classe, attaché dans le département du Lot au service des chemins de fer, a été admis sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, à la date du 1er juin 1924.

M. Delrieu (Joseph), adjoint technique des Ponts et Chaussées de 1re classe, attaché, dans le département du Lot, au service des chemins de fer, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite à la date du 1er mai 1924.

Nous adressons à MM. Sènes et Delrieu, nos vœux de bonne et longue retraite.

Société amicale des retraités des chemins de fer

Une réunion générale des cheminots retraités, aura lieu le 9 courant à 2 heures précises, dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Tous les cheminots retraités ou non sont priés d'assister à cette réunion.

Œuvres littéraires et artistiques intéressant le Quercy

Il est rappelé aux personnes désireuses de participer à la répartition de la subvention de 2.000 francs votée par le Conseil général en faveur des œuvres littéraires et artistiques intéressant le Quercy que le délai d'inscription *expire le* 31 *mars* 1924

Pour tous renseignements, s'adresser à la Préfecture du Lot, 2e division.

Carnet de deuil

On annonce la mort de M. Jean Nicot, qui occupa pendant une année la chaire de philosophie au lycée Gambetta.

M. Nicot, agrégé de philosophie, avait, durant son court séjour à Cahors, acquis de nombreuses sympathies dans notre ville.

A sa famille nous adressons nos sincères condoléances.

Chronique touristique

Saint-Céré et Montal

Des gorges de la Cère au cirque d'Autoire, du Puy-d'Issolu au Pendit, de Mézels à N.-D. de Verdal, l'ancien pays viscontin émaille son histoire d'autant de légendes que ses combes comptent de villages et ses pechs de châteaux. De ces vieilles histoires pieuses ou romanesques on fait volontiers sur place de l'Histoire, en appelant la tradition à l'aide quand les chartes font défaut. La fierté locale y trouve son compte. Le goût des touristes pour les récits fabuleux illustrés d'un beau paysage ne se complaît pas moins à feuilleter les pages de cet abondant folklore.

Une des plus curieuses parmi ces légendes est celle dans laquelle Saint-Céré prétend trouver son origine. La cité charmante est assise au pied d'un rude coteau couronné de remparts et de tours. Il faut voir, paraît-il, dans ces beaux murs moyennageux les restes du château du Comte Sérénus et de dame Blandine, son épouse. Ces pieux seigneurs eurent une fille digne d'eux, la douce Spérie à qui les païens firent payer de la vie sa constance à tenir son vœu de virginité. Le bourg d'enhaut prit le nom de Saint-Sérénus ; celui d'en-bas s'appela d'abord Ste-Spérie comme la chapelle autour de laquelle ses maisons s'étaient groupées. Peu à peu, dans le parler commun puis dans les actes officiels, la ville sans cesse grandissante de la vallée joignit les deux vocables, pour arriver enfin à ne conserver que le premier contracté en Saint-Céré. C'est celui qu'elle garde depuis trois siècles, la fantaisie révolutionnaire lui ayant néanmoins infligé un temps les appellations de Franc-Céré, de Sen Céré et même de Céré-la-Montagne.

Pour son bonheur, la cité des bords de la Bave fit de bonne heure partie de la vicomté de Turenne. Elle en devint bientôt l'une des places principales. La garnison de l'ancienne forteresse de Sérénus était descendue en effet, dans la ville plus confortable de la plaine, ne laissant que des guetteurs dans les deux donjons dont se pare encore Saint-Laurent-les-Tours. Sous cette puissante protection, Saint-Céré put traverser les rudes jours de la guerre de Cent Ans sans souffrir d'aussi affreuses calamités que certaines villes du Quercy, notamment le proche Rocamadour. De leurs repaires du Causse de Gramat et de ceux plus voisins de Taillefer et d'Autoire, les bandes à la solde des Anglais lui causèrent pourtant de vives alertes et parfois de sanglants dommages. Mais sa part majeure d'épreuves lui échut au XVIe siècle. Décimée par la peste, la cité viscontine fut prise et saccagée en 1562, reprise et saccagée en 1567 par la petite armée calviniste du capitaine Bessonies. En 1574, nouvelle tentative qui nécessite un appel à l'aide des seigneurs du voisinage. M. Richard de Boysson nous montre (1) le baron de Montal, sénéchal d'Auvergne, réunissant dans le château voisin ses amis François de Gimel, Jean de Lascazes, François de Grenier et Jean de Rilhac, formant deux compagnies armées de deux canons et reprenant sans grande peine Saint-Céré. Au cours d'un combat de rues, 400 religionnaires furent tués. Les autres s'enfuirent dans les bois et gagnèrent le château de Miremont où Madeleine de Sénectère leur offrit asile. C'est devant les murs de cette forteresse, au cours d'une contre-attaque menée par le vicomte de Landau que le seigneur de Montal trouva mort...

Enfin, le XVIIe siècle vient rendre à la population endettée et endeuillée une tranquillité et une prospérité cette fois durables. En 1642, le duc de Bouillon donne à la ville le droit de remplacer des syndics par des consuls et lui octroie de très larges privilèges. Sous l'autorité bienveillante du Vicomte, Saint-Céré coulera jusqu'à la révolution des jours presque sans nuage. Il s'embellira en s'agrandissant, si bien que la Constituante en fera un chef-lieu de district.

Il n'est aujourd'hui, et c'est sans doute dommage, qu'un chef-lieu de canton ; mais il demeure le centre le plus peuplé du Lot, après Cahors, Figeac et Gourdon, avant Gramat, Souillac et Castelnau-Montratier. Certes trois mille âmes ou à peu près ne font pas une grande ville. Par sa propreté, sa discrète coquetterie, son goût du progrès allié au respect des souvenirs du passé quand ils le méritent, Saint-Céré rivalise néanmoins avec n'importe quelle cité de la région. Les chemins de fer l'ont dédaigné jusqu'ici. Il se résigne au tortillard qui le relie par monts et par vaux, à la gare de Bretenoux-Biars et aux autobus nombreux qui escaladent les coteaux d'alentour pour le mettre en communication par le Causse avec les vallées du Lot et du Célé. Ses industries sont variées sinon très importantes. Son commerce se classe parmi les plus actifs de la province. Deux marchés par semaine. 25 foires par an en témoignent avec éclat. Ce n'est point un banal spectacle que voir, en ces jours fastes, la foule des Caussenards aux grands couvre-chefs mêlée à celle des Auvergnats et des Limousins aux feutres plus vastes encore s'agiter sur le Marcadal, tandis que, sur la place de la République et dans les rues aux coquets magasins, se bousculent femmes et fillettes aguichées par les étalages. Situé au carrefour des grandes voies anciennes qui font communiquer le pays bas avec le haut-pays, sur les confins du Lot, du Cantal et de la Corrèze, Saint Céré occupe une admirable position pour un rendez-vous d'affaires.

C'en est une non moins désignée pour un centre de tourisme. Et non pas seulement pour noter le passage de gens pressés qui montent de Toulouse, de Rodez et de Cahors vers Tulle, Aurillac et Clermont-Ferrand, mais pour enregistrer la visite de voyageurs mieux inspirés qui désirent connaître les enchantements du cours de la Bave, des gorges de la Cère, des rives de la Dordogne de Beaulieu à Carennac. Aimable en toute saison, mais délicieuse surtout en été, quand le brûlant soleil du Quercy, incite à rechercher les oasis les plus fraîches, cette cité accueille confortableemnt ses hôtes ; pour les retenir, elle a mieux qu'aucune autre la manière...

Eux se plaisent à errer dans cette ville ancienne, à découvrir un à un, à loisir, les motifs charmants de surprise amusée, les sujets de rêve pour le flâneur et d'inspiration pour l'artiste qu'offrent chaque rue et chaque carrefour. Ils verront les eaux vives de la Bave, grossies depuis peu comme à dessein par l'apport de nombreux ruisseaux, se diviser en canaux, mettre au bord des jardins des fossés miroitants, pour animer de chansons et de reflets des quais aux perspectives changeantes et des ponts aux silhouettes pittoresques... Reconstruite et plusieurs fois remaniée depuis que les guerres de religion l'avaient ruinée, Sainte-Spérie leur agréera par l'ampleur de son vaisseau et aussi par l'harmonie de sa décoration mi-partie moderne et ancienne. Ils goûteront particulièrement la noblesse hardie de la tribune et la richesse des rétables. Autour de l'église, puis dans les rues de Paramelle, Traversière, Saint-Cyr et sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les amateurs de vieux logis s'en donneront à cœur joie. Elégantes tourelles, fenêtres à colonettes, terrasses couvertes, portes sculptées, séries d'arcades ogivales, pignons pointus et toitures déjà montagnardes à lucarnes superposées que de hautes cheminées dominent et qui protègent de leurs auvents des façades à pans de bois, toutes les fantaisies des architectes du XIIe au XVIIe siècles s'offriront à leurs yeux en échantillons aussi intéressants par les contrastes de leurs lignes que par les oppositions de leurs couleurs.

Si cette flânerie le nez en l'air fatigue certains à l'égal d'une visite de Musée trop prolongée, ils trouveront de quoi détendre leur esprit sur ce Gravier qui débute par une vaste place puis oblique à gauche pour se continuer en promenade et se terminer en square. Les eaux courantes l'entourent de leurs aimables jeux. Des rues y accourent de toutes parts et y débouchent par des ponts et des passerelles. Cafés, hôtels et magasins lui font une entrée pimpante et bariolée. Ensuite, les jardins au Nord du Canal s'allient aux plantations des avenues pour l'encadrer de reposante verdure. En face de l'Ecole supérieure de jeunes gens, à la correcte et froide façade du XVIIe siècle, la place se transforme en mail. Sur le rideau épais des frondaisons, un monument se détache, la statue de Canrobert. A ses pieds, un zouave et un lignard semblent s'entretenir des jours fameux de Zaatcha, de Sébastopol et de Saint-Privat et célébrer tout ensemble la gloire et la bonté du maréchal.

Saint-Céré compte d'autres célébrités parmi ses enfants. François Maynard le disciple excellent de Malherbe, dont j'ai rappelé ailleurs les exploits bachiques à Castelnau, est ensépulchré à Sainte-Spérie. Le bon abbé Paramelle, sourcier fameux, possède sa rue ici et à Cahors s'il a sa statue en Champagne. Le physicien Lauricesque de Lagarouste, le prédicateur Charles Bellet, le général Ambert eurent partout du renom chacun dans l'un des trois derniers siècles ; sur les bords de la Bave, l'écho de leur nom sonne souvent encore. Charles Bourseul, l'inventeur du téléphone a vécu ses derniers jours dans cette ville : elle s'apprête à lui rendre hommage au nom de la France et du Quercy reconnaissants.

Traversons de bout en bout la promenade ; à son extrémité orientale, le jardin public s'ouvre, étroitement enserré par les deux bras de la Bave. Au Canrobert du sculpteur Lenoir, le poilu de Cipriani donne ici la réplique, avec un accent plus moderne et autrement pathétique. Ce symbole des héros de la Grande-Guerre, exilé de l'esplanade des Invalides, a trouvé à Saint-Céré un refuge idyllique où l'exaltation de son geste s'apaise et incite surtout au rêve et au recueillement.

Tournons maintenant sur le quai des Recollats qui domine la rive gauche de la Bave. Il nous fera voir encore un édifice du XVIIe siècle, une église de style jésuite mais de nobles proportions. Il nous montrera surtout avec successions pittoresques de maisons et de terrasses fleuries trempant, au Sud de Sainte-Spérie, leurs fondations dans l'eau et y faisant trembler leurs images renversées.

Qu'ils s'allongent au pied du côteau où s'étalent dans la plaine, les faubourgs de Saint-Céré ont des charmes particuliers ; la note rustique prévaut partout non sans agrément. On peut errer des heures dans mille délicieux petits chemins ; mais les grands, nombreux aussi, conduisent à des buts aisés à atteindre et autrement séduisants pour le touriste. Sur la colline, en forme de cône presque régulier dominant la ville, il faut monter voir les restes du château de Sérénus, ces tours de Saint-Laurent qui commandent un des plus harmonieux paysages du pays... Si l'on prend, au Sud, la route directe du Causse, la grotte de Presque offre sans tarder aux yeux éblouis la profusion de ses cristaux, sous des flots de lumière électrique. Parmi les cavernes enchantées dont se vante le Quercy, c'est une des plus belles et sans doute la plus commode à visiter... A l'Est, à deux lieues à peine de Saint-Céré, la région montagneuse commence. Ce sont encore évidemment d'humbles sommets, ceux qui dominent les gorges du Cayla et de la Tolerme. Mais la magnificence des rochers, la luxuriance des arbres, des chutes puissantes comme celle du Saut-Grand, des solitudes émouvantes comme le bout du monde de Notre-Dame de Verdal sont déjà dignes de cette Auvergne, dont la région comprise entre Latronquière et Lamativie forme l'antichambre quercinoise. Il serait doux de s'y attarder et de faire, *ad augusta per angusta*, un lent apprentissage des planèzes, des puys et des plombs d'au-delà le proche Aurillac..

(*A suivre*).

Eug. GRANGIE,
Délégué départemental du T. C. F.

(a) L'invasion Calviniste, 2e édition, page 168.

Chambre de Commerce du Lot

Communiqué

L'*Office National du commerce extérieur* signale qu'une bande d'escrocs anglais et belges ont fait de nombreuses victimes dans le commerce français sur la place de Londres, en se prétendant représentants de maisons anglaises et en inspirant confiance par une première opération régulièrement faite.

Il conviendrait que nos ressortissants en relations d'affaires avec Londres prennent connaissance, dans nos bureaux, d'une note confidentielle à ce sujet.

Lou Gorrit del Quercy

Dimanche, 9 mars, aura lieu à 14 heures au Gymnase Voltaire, 1, rue Jappy, la grande fête annuelle du « Gorrit del Quercy », sous la présidence d'honneur de M. P. Strauss, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, assisté des élus du département.

Cette manifestation qui promet d'avoir un grand succès, comprendra un concert, avec l'audition d'artistes de talent, et avec le concours de l'Harmonie du Métropolitain, qui sera suivi d'un bal à grand orchestre sous l'habile direction du Maëstro Bonvoisin. Nous adressons un pressant appel à tous nos compatriotes et à leurs amis pour qu'ils assistent à ce gala qui leur procurera une occasion de passer une très agréable après-midi.

Le secrétaire général,
R. AURICOSTE,
4, rue du Pavillon,
Boulogne-sur-Seine.

CARNAVAL

Carnaval a été fêté joyeusement par la jeunesse cadurcienne. Les journées de dimanche et de mardi favorisées par un beau temps, ont permis aux jeunes gens de se travestir et de gambader sur nos Boulevards, au milieu de la foule des promeneurs amusés.

Mais si la journée avait été gaie, la soirée risquait d'être morose, aucun bal n'ayant été annoncé.

Aussi un groupe de « masques » se réunirent en Congrès et décidèrent de demander à la municipalité la salle de la Halle pour organiser un bal paré et masqué.

Cette décision a été accueillie favorablement par la municipalité, mardi soir à 4 heures. A 9 heures, une foule énorme se pressait sous la Halle où tard dans la soirée, eut lieu un bal très animé.

La journée de mercredi qui est principalement la journée la plus gaie du Carnaval, à Cahors, a été malheureusement contrariée par le mauvais temps.

Toute la matinée et durant l'après-midi de fortes bourrasques sont tombées, obligeant les déguisés à se mettre à l'abri. Seuls, ceux qui conservent la tradition de ces masques qui descendaient, jadis, du faubourg Labarre, se sont exhibés malgré la pluie et ont brûlé Carnaval sur le pont de St-Georges.

Stupide amusement

Jeudi matin, on pouvait constater que la plupart des grandes affiches placardées sur les murs de la ville, annonçant la représentation de « Faust » étaient lacérées.

Un panneau en bois recouvert d'une affiche et qui était placée devant la mairie a été crevé.

Ce sont des amusements bien stupides ; aussi bien, une enquête est ouverte par M. le Commissaire de police, et il est certain que les auteurs de ces actes de vandalisme ne vont pas tarder à être pincés.

Le prix de la vie dans le Lot

Les prix moyens appliqués à la production durant le mois de janvier dernier dans le département du Lot, sont les suivants d'après les renseignements plus ou moins officiels :

Vaches : 2 fr. 60 le kilo, poids vif; 5 fr. 77 le kilo, viande nette.

Bœuf : 3 fr. 30 le kilo, poids vif ; 6 fr. 34, viande nette.

Veau : 5 fr. 20, poids vif ; 8 fr. 66, le kilo, viande nette.

Mouton : 3 fr. 60, poids vif ; 8 fr, le kilo, viande nette.

Porc : 5 fr. 90 le kilo, poids vif ; 7 fr. 37, viande nette.

Poulets : 7 fr. 50 le kilo ; lapins vivants, 2 fr. 75 le kilo.

Beurre de table : 15 fr. le kilo ; beurre de cuisine, 12 fr. le kilo.

Œufs : 4 fr. 15 la douzaine.

Lait : de 0 fr. 90 à 1 fr. 10 le litre.

Prix à la consommation pendant la même période :

Bœufs : 1re catégorie, 10 à 11 fr. le kilo ; 2e catégorie, 8 fr. ; 3e catégorie, 6 fr.

Veau : 1re catégorie, 11 fr. ; 2e catégorie, 9 francs; 3e catégorie, 7 fr. le kilo.

Mouton : 1re catégorie, 11 fr. ; 2e catégorie, 9 francs ; 3e catégorie, 6 francs le kilo.

Porc : 1re catégorie, 11 francs ; 2e catégorie, 10 francs ; 3e catégorie, 9 francs le kilo.

Poulets : 8 fr. le kilo ; lapins, 3 fr. 50 le kilo ; beurre, 15 fr. le kilo; beurre de cuisine, 13 fr. le kilo ; œufs, 5 fr. la douzaine.

Examen d'aptitude aux bourses des lycées et collèges

Les sessions d'examens d'aptitude aux bourses dans les établissements d'enseignement secondaire s'ouvriront, dans tous les départements :

1. Pour les garçons : le jeudi 3 avril prochain.

2. Pour les filles : le jeudi 10 avril.

Les candidats et candidates devront être inscrits au secrétariat de la préfecture de la résidence de leur famille, du 25 février au 25 mars.

En notifiant l'arrêté ci-dessus, M. le ministre fait connaître la nécessité d'exiger que toute demande d'inscription soit accompagnée des pièces énumérées à l'article 2 de l'arrêté du 31 mai 1902, modifié par l'arrêté du 20 juillet 1912 savoir :

1. Extrait de naissance sur timbre.

2. Demande de bourse sur timbre avec engagement de la famille de payer les frais restant à sa charge en cas de concession de bourse (l'engagement peut être porté sur la demande de bourse ou à part).

3. Certificat scolaire de l'élève sur cadre réglementaire avec indication de la moyenne des places, de la moyenne des compositions, de la moyenne du tableau d'honneur, s'il y a lieu, de l'avis motivé du chef d'établissement.

En outre, les familles doivent être prévenues qu'une bourse ne pourra leur être accordée que dans l'établissement le plus proche de leur résidence et qu'il ne saurait être tenu compte de demandes contraires à ce principe essentiel.

Tombé dans une tranchée

Une tranchée profonde de trois mètres environ a été creusée en bordure du boulevard Gambetta, sur le chantier de construction de la future gare des autobus départementaux (ancien hôtel Combelles).

Cette tranchée est protégée du côté du boulevard par des fils de fer et signalée aux passants par deux lanternes. Du côté du chantier, d'ailleurs très difficilement accessible et où la circulation est interdite, cette profonde excavation n'est pourvue d'aucun garde-fou.

Lundi, vers huit heures du soir, un pensionnaire de l'hôpital, sorti on ne sait comment de cet établissement, étant pris d'un besoin traversa le chantier et tomba dans la tranchée, où il dut rester longtemps.

Ce n'est que vers neuf heures que des passants, attirés par ses gémissements, prévinrent la police et que l'on parvint, non sans peine à hisser le malheureux hors de la tranchée.

Le blessé, qui porte de nombreuses mais peu sérieuses contusions sur diverses parties du corps et notamment à la tête, se nomme Raymond Bourrières. Il a été transporté à l'hôpital.

Brûlée vive

Mardi soir, une brave femme, nommée Jacquette Lacombe, connue sous le nom de Mariannou, âgée de 80 ans, demeurant rue Donzelle, s'approcha trop près du feu. Tout à coup, elle se vit entourée de flammes.

Quand les secours arrivèrent, la pauvre femme était déjà atrocement brûlée sur plusieurs parties du corps.

Elle a succombé dans la nuit de jeudi.

Nous prions la famille de recevoir nos sincères condoléances.

Lecture et Vie chère

Les romanciers français sont les premiers du monde. L'étranger le sait bien et ne cesse de les copier.

Observer courageusement la vie dans ses tristesses comme dans ses joies et en décrire toutes les émotions ; savoir demeurer toujours dans la vraisemblance tout en nous emportant dans une sorte de rêve ; faire passer en nous tous les frissons de l'anxiété, de la tendresse et de l'amour, voilà ce que réalisent ces magiciens. Vous les connaissez ; ils s'appellent : Pierre Decourcelle, Arnould Galopin, Léon Sazie, Georges Maldague, H.-J. Magog, et le succès ne cesse de récompenser leur talent.

Aussi bien une chronique des livres serait-elle incomplète si elle ne notait pas l'apparition d'une formule neuve et d'un progrès sérieux dans l'édition et si elle ne signalait point qu'une publication nouvelle se consacre à eux et veut publier chaque quinzaine une de leurs œuvres. Cette publication s'appelle : « Mes romans » (Quel joli titre !) ; elle ne coûte que *soixante-quinze centimes* (Quel tour de force !) et elle publie, chaque fois, un grand roman inédit et complet, (Quelle collection pour ceux qui seront assez malins pour la conserver !

Il aurait été injuste de ne pas saluer cet effort.

Qu'on ne s'y trompe pas, c'est une petite révolution en librairie.

VARIETES

Bourrage de Crânes

Ah ! qu'en termes galants !...

— Etes-vous kirstakostoepsomane?

— ???

— Je vous demande si, par hasard, vous ne seriez pas atteint de kirstakostoepsomanie. Ne vous effrayez pas. La maladie n'est pas mortelle. Les hommes de science désignent simplement sous ce vocable, un peu long, mais euphonique, la manie des gens nerveux qui tordent continuellement leur moustache dans une espèce de frénésie soit lorsqu'ils travaillent, soit lorsqu'ils méditent. C'est un petit tic qui ne déshonore personne et qui ne tend à devenir rare que parce que les moustaches elles-mêmes le deviennent de plus en plus.

Mais si vous n'êtes point kirstakostoepsomane, peut-être êtes-vous otodactylomane sans le savoir. C'est fort possible. Avez-vous vu quelquefois un homme s'introduire le petit doigt dans l'oreille, le bras formant un angle de 67 degrés et demi, et agiter dans son plat à barbe le dit doigt qui s'appelle précisément, pour cette fonction, auriculaire ? Eh bien, cette catégorie d'individus, à laquelle nous appartenons à peu près tous, ce sont les otodactylomanes. Manie bien vénielle, n'est-ce pas ?

En revanche, l'abomination de la désolation, le vice rédhibitoire, le péché contre le St-Esprit, — comme disait mon professeur de rhétorique —, c'est la rhinodactylomanie. Cette fois-ci, je parie que vous avez compris tout seuls.

Au cas pourtant où quelqu'un de mes lecteurs ne serait pas très intelligent, je lui expliquerai que la rhinodactylomanie consiste à se fourrer les doigts dans le nez et à fourrager avec énergie dans les profondeurs où la main de l'homme ne doit jamais mettre le pied. On pardonne ça aux mioches qui n'ont pas pour passer le temps, l'excuse de parler de la question de la Ruhr, de la hausse de la livre sterling, ou de la vie chère, mais aux grandes personnes, jamais ! Epouser une jeune fille rhinodactylomane, non, mais, voyez-vous ça dans les romans de Paul Bourget ? Quelle horreur !

Tout au plus trouverait-on le geste excusable chez un archéologue, qui a l'habitude de faire des fouilles. Et encore !

C'est égal, hein ! La science est une bien belle chose, et le langage scientifique une invention bien plus admirable encore !

Dernière dépêche : Dans sa prochaine séance, l'Académie, qui en est précisément aux néologismes, doit décider si ces trois scientifiques créations, sont dignes de la nouvelle édition du Dictionnaire.

Le Bourreur de Crânes.

A propos de l'application des nouveaux tarifs

L'augmentation des tarifs de chemins de fer présente quelques difficultés d'application. Ou, du moins, elle pose quelques questions de droit intéressantes pour les voyageurs.

C'est ainsi que l'on peut se demander si les voyageurs ayant pris des billets en vue de les utiliser après le 10 mars, date d'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, auront à payer un supplément de prix correspondant à la majoration des tarifs.

Les compagnies appliqueront en l'occurrence le régime traditionnel: si le billet d'aller n'a pas été utilisé avant la date d'entrée en application du nouveau tarif, les voyageurs payeront une majoration. Dans le cas, au contraire, où des personnes auront pris des billets d'aller et retour et auront utilisé leur billet d'aller, mais n'auront pas encore utilisé le billet de retour au moment de l'entrée en application des nouveaux tarifs, elles ne payeront pas de supplément pour leur billet de retour. Les compagnies considèrent, en effet, qu'il y a dans ce cas un contrat de transport effectif, puisqu'il a reçu un commencement.

Il en est de même pour les voyageurs prenant un abonnement dont la date de début est antérieure au 10 mars. Pendant toute la durée de cet abonnement, ces voyageurs n'auront pas de supplément à payer.

Disparu

Depuis une quinzaine de jours, un chauffeur du P. O., retraité, M. Derruau (J.-B.), 63 ans, demeurant faubourg Labarre a disparu de son domicile.

Or, ces jours derniers, on a trouvé sur la berge du Lot, au lieu dit St-Mary, un chapeau et un pantalon appartenant au disparu.

Toutes recherches sont restées, jusqu'à présent, infructueuses. M. Derruau avait sur lui une forte somme, 5.000 fr. en pièces d'or, dit-on.

Accident du travail

Un employé des Docks de l'alimentation de la rue Victor-Hugo, Louis Coudom, âgé de cinquante-neuf ans, demeurant 6, rue des Boulevards a eu la main droite prise sous la roue d'un camion-auto, ce qui a provoqué une plaie profonde qui a pénétré jusqu'à l'os. A moins de complications, cet accident déterminera une incapacité de travail de trois semaines.

AVENIR CADURCIEN

PROGRAMME DU DIMANCHE 9 mars

1. Kéramis-marche. Turine.
2. Petite fleur (valse). Marie.
3. Joseph, fantaisie sur l'opéra. Méhul.
4. Cortège exotique (1re audition). Popy.
5. Glorieux Soldat (1re audition). Soli.

Allées Fénelon, de 15 h. à 16 h.

Chronique des Théâtres

Conférence

Nous rappelons que c'est ce soir jeudi, à 8 h. 1/2, au Palais des Fêtes, qu'aura lieu la grande Conférence faite par M. Gaillard, avocat à la Cour d'Appel de Paris, ancien député, sur : *la survivance humaine, ses conséquences morales et sociales.*

Vu la compétence de l'orateur et la matière nous ne doutons pas que cette conférence aura un grand succès.

Prix d'entrée : 2 francs.

Le produit des entrées, déduction faite des frais sera versé aux œuvres de bienfaisance de la ville.

⁂

GRAND GALA LYRIQUE

Au bénéfice de la Caisse des Ecoles

FAUST

Les amis du Théâtre, du beau et bon spectacle, doivent se donner rendez-vous au Palais des Fêtes, le lundi 10 mars 1924.

« Faust, sera donné en entier sans coupures, avec tous les Chœurs et Ballet, accompagné par l'Orchestre Symphonique, sous l'habile direction de M. Gustave Barreau.

Il n'est pas chose facile de déplacer aussi souvent que l'on pourrait le vouloir, cette belle phalange d'artistes du Grand Théâtre du Capitole de Toulouse. Enfin il ne serait pas possible de présenter des Chœurs aussi nombreux et chantant mieux, que ceux qui vous seront présentés dans « Faust ».

Malgré des frais énormes, les prix des places ne dépassent pas ceux des grandes tournées.

La location est ouverte dès à présent aux Grands Magasins de Nouveautés « Au Printemps », rue du Maréchal Foch, sans interruption de 8 heures du matin à 8 heures du soir

⁂

Les organisateurs, rappellent aux membres de l'Orchestre Symphonique, de l'Orphéon, aux élèves des établissements scolaires, prêtant leur gracieux concours à cette représentation de bienfaisance, que la répétition générale des Chœurs et Ballet, aura lieu vendredi soir à huit heures, au Palais des Fêtes.

"MANDRIN"

Arrondissement de Cahors

Lalbenque

Conseil municipal. — Le Conseil municipal, s'est réuni le dimanche 24 février, en session ordinaire, sous la présidence de M. Courdesses Fernand, maire. Le Conseil valide les inscriptions déjà prises, en faveur de l'assistance des femmes en couches et approuve les mémoires de MM. les médecins et pharmaciens, pour soins donnés aux indigents pendant le 2 semestre 1923. Une demande d'autorisation pour achat de carbure, est adressée à M. le Préfet, avis favorable est donné à une demande d'assistance pour famille nombreuse ; le devis estimatif, des travaux supplémentaires à effectuer à l'église St-Hilaire, est approuvé, un secours de 40 fr. est voté pour honneurs funéraires, d'une personne indigente ; le Conseil demande l'autorisation, de traiter de gré à gré pour la construction du mur de soutènement, de la place de la bascule ; il vote 2.500 fr. pour la réfection des caniveaux, de la place de Lalbenque, l'hospitalisation d'une femme, à l'hospice de Villefranche est validée. Comme suite à une demande de changement d'itinéraire d'un facteur, le conseil décide de ne pas s'opposer à tout changement, que l'administration jugerait opportun, il demande ensuite l'autorisation, de payer les ouvriers, pour le curage des lacs de Lalbenque. Après cette laborieuse séance nos édiles se séparent.

La foire. — La foire du 26 février, a eu son importance habituelle, malgré l'inclémence du temps ; les divers marchés étaient bien fournis et les cours en hausse, voici les prix : bœufs gras : 160 à 170 fr. les 50 kilos ; gros bœufs de labour : 5.000 à 6.000 fr. la paire ; bœufs d'attelage : 4 500 à 5.600 fr. la paire ; bouvillons : 2.300 à 3.700 fr. la paire ; brebis d'élevage : 140 à 190 fr. la pièce ; moutons : 120 à 160 fr. la pièce ; porcelets : 220 à 300 fr. la pièce ; poules et poulets : 3,50 à 4 fr. le demi-kilo ; œufs : 4 fr. la douzaine (une grande partie ont été vendus 5 fr.) ; truffes : 40 à 50 fr. le demi-kilo.

Calvignac

Obsèques. — Le jeudi 29 février, ont été célébrées à Calvignac, les obsèques de M. de Ricard, mort à l'âge de 89 ans. C'était le père de M. de Ricard, conseiller de préfecture du Lot. Une foule nombreuse, accourue de tous les points du département, a suivi le char funèbre.

Au cimetière, M. Vignals Paul, maire de Calvignac, prononça l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

Il m'a paru comme un devoir de prendre la parole pour présenter à la famille de M. De Ricard en mon nom personnel, au nom du conseil municipal et au nom des habitants de la localité, les condoléances émues d'une population attristée.

Je remplis aussi un devoir de rappeler ici qu'à une époque déjà lointaine Monsieur De Ricard exerça avec un zèle et une autorité sans exemple les fonctions de maire de la commune de Calvignac. Monsieur De Ricard ne se consacra pas à la politique, il était un modeste et quoique sollicité bien des fois il n'accepta que le mandat de maire de la commune qu'il aimait.

Monsieur De Ricard fut au lycée de Cahors le condisciple de Léon Gambetta, de Béral, de Rey et de plusieurs généraux illustres, qui ont honoré le Département et le pays ; sa culture littéraire et son talent lui auraient certes permis de suivre ses camarades de classe dans des fonctions élevées, mais Monsieur De Ricard consacra toute sa vie, à diriger son domaine avec compétence se donnant entièrement à sa famille, à son foyer !

Après une vie de labeur incessant il s'est éteint doucement, vaincu par l'âge, en son château de Larivière qu'il aimait passionnément.

La famille De Ricard a toujours été affectueusement dévouée aux humbles et aux malheureux. Il n'est pas de famille qui n'ait reçu leurs soins éclairés au moment de gêne ou de maladie et il n'est pas du tout déplacé de proclamer aujourd'hui qu'à une époque pas très lointaine, alors que la gêne était la condition habituelle de plusieurs de nous, et quand la misère trop prononcée se présentait à la Rivière, elle y trouvait toujours des subsides et des paroles de réconfort.

Aujourd'hui, où les temps ont changé, les lois d'assistance venant en aide aux malheureux, nous serions peut être tentés d'oublier les services rendus, mais le souvenir et la reconnaissance ne peuvent s'effacer ainsi et je remplis encore un devoir en le rappelant devant cette tombe.

C'est pour ces motifs et pour bien d'autres, que la population de Calvignac manifeste aujourd'hui par sa présence la reconnaissance du passé.

Monsieur De Ricard disparaissant il nous restera sa digne compagne qui toujours sensible aux souffrances humaines continuera son rôle consolateur et humanitaire. Nous aurons encore son fils bien-aimé, conseiller de Préfecture du Lot qui sera toujours là pour continuer l'œuvre bienfaisante du père, et donner aux populations de notre Causse dénudé, tout son dévouement, en même temps que le concours de son talent.

Puisse, Madame, la foule qui vous entoure et les personnalités accourues de toutes parts, pour rendre le dernier hommage à votre vénéré défunt, vous apporter quelque soulagement à l'immense douleur qui vous étreint.

La présence ici de Monsieur le Préfet du Lot, de Monsieur le Secrétaire général Pépin, et des notabilités de Cahors venues en si grand nombre sont la preuve éloquente de la grande sympathie dont jouit la famille De Ricard dans le département tout entier.

Et vous Monsieur Bénédict De Ricard, conseiller de Préfecture du Lot, en vous adressant personnellement les condoléances émues de l'assistance, c'est à toute votre famille que nous les adressons.

Albas

Obsèques. — Mardi dernier, un imposant cortège de parents et de nombreux amis accompagnait à sa dernière demeure M. Clément Pierre, décédé à l'âge de 70 ans.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

Puy-l'Evêque

Une magnifique soirée. — La charmante opérette « You-You », qui a été donnée le 1er mars, sur notre scène municipale par la troupe de l'Alhambra de Bordeaux, a été merveilleusement interprétée par tous les artistes qui ont su donner à ce merveilleux spectacle, tout son charme.

Concours de travestis. — Organisé à l'occasion du bal du mardi gras, dans la salle des fêtes de la mairie, ce concours avait attiré une foule de curieux.

Le défilé des travestis sur la scène, au son du plus joyeux des orchestres, fut ravissant de pittoresque et de bon goût.

Une seule ombre au tableau : Le sympathique M. Delat, qui devait présider le jury du concours, avait dû, étant malade, se faire excuser.

Une vingtaine de primes furent distribuées par les soins du comité aux concurrents qui quittèrent alors masques et loups pour se donner à la danse qui dura jusqu'à une heure fort avancée de la nuit et se clôtura comme toujours par le traditionnel réveillon d'adieu au joyeux mardi gras.

Prayssac

Football. — Dimanche, 2 mars, le Stade prayssacois (1) recevait l'équipe (1) de l'Eclair de Montcabrier, qu'il battit par quatre à zéro.

Touzac

Nécrologie. — Lundi dernier furent célébrées les obsèques d'une digne mère de famille, Mme veuve Léon Gipoulou, décédée à l'âge de 64 ans.

A toute sa famille en deuil, nous exprimons nos condoléances bien sincères et attristées.

Grézels

Secrétariat de Mairie. — Avec un vif plaisir, nous apprenons que notre excellent ami M. Lagard, instituteur à Grézels, vient d'être nommé secrétaire de la mairie de cette commune en remplacement de Mme Sémirat nommée institutrice à Houdain (Pas-de-Calais). M. Molinié, le si dévoué et si sympathique maire de Grézels ne pouvait faire un meilleur choix.

Nous félicitons bien sincèrement l'auteur de cette nomination et celui qui en est l'objet. — D.

Floressas

Médaille d'honneur agricole. — Cette nouvelle distinction honorifique vient d'être décernée par arrêté de M. le Ministre de l'Agriculture en date du 14 février 1924, à notre sympathique compatriote Lantuech Pierre-Hilarion, domestique depuis un demi-siècle chez notre ami, G. Brugalières, adjoint au maire.

Nous lui adressons toutes nos félicitations. — D.

Arrondissement de Figeac

Figeac

La soirée du collège. — Une salle comble... voilà le milieu où eût lieu la soirée donnée par les élèves du Collège Champollion. Quelques toilettes, ça et là fleurissaient en notes claires, chatoyantes, la coquette salle du théâtre où régnait une atmosphère de gaieté et d'impatience.

Comme début, un entraînant allegro joué par l'orchestre du Collège. Puis, avec une belle crânerie, la chorale chante l' « Hymne de l'universelle humanité », de Beethoven. Après, un charmant monologue « l'Inventeur », débité avec beaucoup d'aisance par l'élève Dalquié.

Quelques intermèdes de gymnastique, exécutés avec beaucoup d'ensemble par la société « Les Coquelicots », sous l'habile direction de M. l'adjudant Delon, moniteur de gymnastique, furent goûtés du public qui ne ménagea point ses applaudissements.

« Le Misanthrope », la fine comédie de Molière, fut interprétée avec beaucoup de tact par MM. Loudes, Cantaloube et Péret, qui se montrèrent tous à la hauteur de leur rôle.

Un repos avant de commencer la deuxième partie de cette soirée, permit de faire une quête au profit des œuvres de bienfaisance. Elle a été des plus fructueuses, nous assure-t-on.

Après la gavotte de Rico, « Pour ma jolie », jouée par l'orchestre, MM. Loudes, Issaly et Péret nous ont charmés par leurs belles voix dans les morceaux qui leur étaient assignés.

Le tableau vivant exécuté par la société de gymnastique a été des mieux réussis.

Enfin, le clou de la soirée fut certainement la charmante pièce de Labiche : « La Grammaire », où tous les jeunes artistes se montrèrent impeccables dans leurs rôles respectifs et s'attirèrent des applaudissements nourris da la part des spectateurs enthousiasmés.

Aussi ce fut un vrai plaisir. Chaque nouveau morceau apportait un régal ; notre émotion passa par toutes les nuances. Nous ne pouvons que remercier tous les jeunes acteurs qui furent d'intelligents interprètes et nos remerciements s'adressent également, aux maîtres qui les formèrent avec tant de dévouement et de perspicacité.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que, l'an prochain, nous soit donnée la même fête artistique.

Cinéma des Jeunes. — Programme du dimanche 9 mars, en matinée et en soirée :

La Marine Française (1 partie);
Huit millions de dot, très jolie comédie en trois parties ;
La Fauvette du Moulin (2e épisode);
Première sortie, Comique.

Nous sommes assurés du grand succès que remportera « Huit millions de dot », comédie des plus désopilantes, très bien interprétée.

Foot-ball. — Dimanche 9 mars, grand match de sélection, sur le terrain de Londieu. Figeac contre Comité d'Auvergne.

Coup d'envoi à 14 h. 30.

Mordu par un chien. — M. Laborie, propriétaire à Lascombes, près Figeac, se rendant dimanche matin, chez son voisin, M. Boomann, a été cruellement mordu par le chien de garde de ce dernier.

M. le commissaire de police ayant eu connaissance de cet accident, a fait mettre aussitôt l'animal en observation et requis M. Campagne, vétérinaire sanitaire aux fins d'examiner le chien. Après les nombreux cas de rage révélés ces temps derniers, cette mesure a été sagement prise.

Cajarc

Lettres anonymes. — Depuis quelque temps, des lettres anonymes sont reçues par plusieurs honorables personnes de Cajarc, où comme à Tulle, il y a quelqu'un ou quelqu'une qui essaie de les salir.

Ces lettres contiennent les pires accusations, les plus basses injures.

Notre confrère, M. P. Vincent, avait publié un entrefilet dans son journal *Le Petit Hérisson* pour protester contre ces lettres ; le lendemain il en recevait une ainsi composée : « Famille Vincent, gueux et voleurs ; la force prime le droit ».

Chaque jour les lettres sont envoyées. Plainte a été portée au Procureur de la République qui a ouvert une enquête.

Marcilhac

Election du maire. — A la 3e séance, M. Pradines a été élu maire de Marcilhac, par 6 voix.

Lacapelle-Marival

Adjudications. — Dimanche dernier ont eu lieu, dans la salle de la mai rie, les adjudications suivantes.

1. Adjudication du droit de stationnement des animaux : la société Trassar a été déclarée adjudicataire au prix de 4.055 fr.

2. Adjudication de la location de la bascule publique ; la société Trassar a été déclarée adjudicataire au prix de 710 fr.

3. Adjudication du fermage de l'abattoir municipal ; M. Constantin Loukos a été déclaré adjudicataire au prix de 950 fr.

4. Adjudication du service des pompes funèbres (corbillard) ; M. Louis Bladon a été déclaré adjudicataire au prix de 400 fr.

Latronquière

Marchés de veaux de lait et de boucherie. — Concours. — Le Maire de Latronquière a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 10 mars 1924 il sera tenu à Latronquière, tous les jours de foire, un marché de veaux de lait et de boucherie, spécialement, les 10 mars et 10 avril prochains. Ces animaux participeront à un concours qui sera doté chaque fois de cinq prix : 1er prix, 50 francs ; 2e prix, 40 francs ; 3e prix, 30 francs ; 4e prix, 20 francs ; 5e prix, 10 francs.

Le concours commencera à 11 heures. Il ne sera perçu aucune taxe. Les propriétaires de la région sont invités à conduire leurs animaux à ces marchés qui seront fréquentés par de nombreux promeneurs.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Au Palais. — M. le juge d'instruction de Gourdon a été informé par son collègue de Brive que Vérines et Lalanne, les auteurs des cambriolages de Gourdon auront à répondre prochainement devant les assises de la Corrèze, du crime de tentative de meurtre sur la personne du pharmacien Goudal, de Brive, et que par suite leur transfèrement à Gourdon se trouve différé à la fin du mois de mars. L'inculpé Petit qui a été transféré précédemment ne paraît pas avoir participé aux cambriolages qui ont été commis dans notre ville et sera incessamment transféré à Cahors où il est inculpé de vols qualifiés.

Vol de deux bâches. — Ces jours derniers, deux bâches, appartenant à un forain, qui traînaient depuis quelques jours dans la salle des pas perdus de la station des chemins de fer de Gramat, ont été soustraites par un inconnu en plein jour.

Plainte a été portée à la gendarmerie et une enquête est ouverte qui ne manquera pas d'amener la découverte du peu intéressant personnage qui a commis cet acte d'indélicatesse.

Labastide-Murat

Haras nationaux. — Voici le nom des étalons qui assureront la monte durant la campagne de 1924 :

« Jaunet », postier breton, de robe foncée ; « Hains », demi-sang limousin, par « Philippon » et « Bobereau ».

Ces deux remarquables étalons ont fait leurs preuves et ont conquis la faveur des éleveurs. Il manquait bien à notre station un postier. Depuis que ce producteur fait partie du dépôt, sa fréquentation s'en est accrue, mais hâtons-nous de le dire, cela est dû aussi au sympathique gérant qui se dépense pour la faire prospérer.

Nous sommes heureux de lui adresser nos bien sincères félicitations.

Salviac

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote et ami M. Ernest Delmon, licencié en droit, employé au contentieux des chemins de fer de Paris-Orléans, vient d'être nommé employé (service des litiges), aux mines d'Ostricourt.

Nos félicitations.

Les fêtes de Carnaval. — Bien que les fêtes de Carnaval n'aient pas été très brillantes en notre ville, selon la tradition, un concours de jeux de Rampeau a eu lieu dans l'après-midi du mardi gras sur la place du foirail.

Une trentaine d'inscrits prirent part à cette joute pacifique.

M. Léopold Balzergues de Léobard, gagna un superbe coq qui lui fut remis par le tenancier du jeu M. Coste, qui a encore besoin de beaucoup de pratique pour mériter la lourde succession du tenancier du jeu de Rampeau, M. Véry qui a quitté Salviac.

La fête de l'âne imitée du Moyen-Age ne fut pas organisée.

Nous osons espérer que ces fêtes traditionnelles conserveront malgré tout un peu de leur prestige.

Il importe de ne pas laisser s'éteindre les us et coutumes de nos ancêtres.

Soulomès

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Soulomès est convoqué pour dimanche prochain, 9 mars courant, à huit heures du matin, pour donner son avis sur un projet de modification à l'horaire des autobus proposé par M. l'Ingénieur en chef du département du Lot, sur une demande émanant de la Société : La Grappe du Quercy.

Naissance. — Le 24 février 1924, naissance de Lucien Jean Mézière, au Cloup, commune de Soulomès.

MACHINES A TRICOTER

toutes largeurs et jauges. Prix de fabrique. Aiguilles. *Catalogue gratuit*

LAINES toutes nuances, *Echantillon gratis.* LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans NANTES.

R. C. — Nantes, 768 B.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

L'ESPAGNE ET LE MAROC

Les journaux espagnols sont muets sur les événements du Maroc.

La censure coupe tout.

On sait seulement que des troupes de renfort quittent précipitamment l'Espagne.

On sait aussi que les troupes de Malaga se mutinent et refusent de partir.

⁂

EN ALLEMAGNE

La question des élections

De Berlin : Les milieux parlementaires croient que le Reichstag sera dissous samedi prochain.

De nouvelles élections auraient lieu le 6 avril.

Le parti populaire allemand, d'accord avec M. Stresemann, préférerait que les élections ne fussent fixées que fin mai pour connaître avant les résultats des élections françaises.

Un lock-out

De Mannheim : La Badische Anilin a congédié hier tous ses ouvriers à la suite de leur refus de travailler 9 heures.

Dans l'après-midi tous les ouvriers ont manifesté devant les usines.

La police dut intervenir et chargea à l'arme blanche.

On compte plusieurs blessés.

⁂

La grève des boueux parisiens

Une délégation des boueux de Paris en grève a conféré inutilement dans la soirée d'hier avec M. Lalou, président du Conseil municipal.

L'enlèvement des ordures est ce matin aussi difficile ; il est assuré vaguement par des moyens de fortune.

REMERCIEMENTS

Madame Jean CONQUET et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Jean CONQUET

Maire de Larroque-des-Arcs
Ancien expert des tabacs
Officier d'Académie

AVIS

La Cie des Chemins de Fer d'Orléans recherche des *Ouvriers électriciens.* Envoyer demandes au Dépôt de Cahors (Lot).

TRICOTEUSES rondes et rectilignes toutes jauges. Laine, coton, fil. Prix de gros. Cat. échantillons gratuits. **LA LABORIEUSE**, 35, Cours Pasteur, BORDEAUX.

ON DEMANDE

pour Etude de Notaire importante de l'Aveyron

Un Principal Clerc

Très au courant des affaires

BONNES RÉFÉRENCES - BONS APPOINTEMENTS

S'adresser au Bureau du Journal

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 10 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les Pharmacies
Regis. Com. Cahors, N° 32

Feuilleton du « Journal du Lot » 44

INVINCIBLE CHARME

PAR

Daniel LESUEUR

X

— Oh ! non, » sans ajouter : « Parce que maintenant je sens que je puis vous croire. » Mais son geste le dit. Elle s'approcha de ce Robert qu'elle était si heureuse de retrouver dans la droiture à laquelle il n'avait pas failli ; elle lui mit ses deux mains sur la poitrine :

— « Je ne puis souffrir de rien », murmura-t-elle, « que de ce qui m'empêcherait de t'admirer, de t'adorer... »

Il sourit, avec un regard de haut, un regard adouci, fondu, où s'affilait une pointe de pénétration un peu railleuse. Dans le cœur de Pauline, un vol frémissant de souvenirs se leva. Oh ! ce regard-là, ce même regard aigu et caressant, d'une expression si particulière, combien de fois jadis, dans la jeunesse de sa vie et de son amour, il s'était posé sur elle ! De quel intense frisson il la pénétrait ! Elle savait alors qu'elle avait plu ; quelque grâce de sa personne ou quelque heureuse inspiration de sa parole avait traversé la cuirasse, touché la fibre profonde. A dix ans, vingt ans de distance, elle se rappelait des heures, des circonstances, des nuances de jour, des décors d'intérieur ou de paysages, dans lesquels ce regard, tout à coup, l'avait enivrée délicieusement. Et maintenant, des chères prunelles un peu moins vives, entre les longues paupières qui se fripaient légèrement, il tombait encore, le regard des émotions heureuses, sur son front moins lisse, à elle-même, et sur sa chevelure où couraient des fils d'argent. Oh ! les minutes qui semblaient intarissables et qui ont glissé dans la nuit avec les vivants rayons d'amour ! N'être plus jeune ! N'être plus jeune !... Oh ! le cher regard, qui se fanera peu à peu, qui descendra sur son front, à elle, plus ridé, sur sa chevelure toujours plus blanche !...

Un emportement de tendresse et d'indicible mélancolie ouvrit les bras de la marquise Pauline, les fit se crisper autour du buste fort dont les cruelles années useraient la force. Et contre le drap de la jaquette, ses lèvres tremblantes, ses yeux gonflés de larmes se posèrent. M. de Ribeyran la retint sur son cœur en murmurant :

— « Chère femme !... »

Mais il ne crut qu'à l'émotion de leur sérieuse causerie. Il ne sut pas que la douce créature venait d'être traversée par un éclair d'une douleur plus profonde, de la seule invincible et inguérissable douleur.

— « Ce que j'ai à vous dire est long, ma chère amie », prononça-t-il. « Si vous voulez, nous attendrons à demain matin, pendant qu'Odette fera sa promenade à cheval. »

Le lendemain, la jeune fille fut désappointée de partir seule avec son vieux groom.

— « Pour un jour que vous passez près de nous, père... vous ne me priverez pas de cette joie. Vous consentez à m'accompagner, dites ?

— Non, j'ai affaire ici.

— Alors, je reste.

— C'est inutile, mon enfant. Tu ne me verrais pas. Je vais m'enfermer avec ta mère, que j'ai à consulter sur ce qui me préoccupe. »

Odette partit, dans cet état d'âme anxieux et curieux des jeunes filles dont les parents sont en conférence. Evidemment on parlerait de Jean et d'elle-même. Pour que le colonel fut arrivé si précipitamment, quelque chose de nouveau et d'important avait dû survenir. Peut-être M. de Ribeyran avait-il éclairci la conduite de son filleul, découvert ce que cette conduite prouvait de désintéressement, de délicatesse, d'héroïque sacrifice, — car de telles vertus dans ce qu'elles ont de plus exalté, la jeune fille les attribuait tout naturellement à l'homme qu'elle aimait. Nulle inquiétude ne lui restait quant à la Mme Valdret d'Hyères. L'interprétation adoptée spontanément devant son père, demeurait pour Odette article de foi. Cette femme se prêtait à une estimable comédie, jouait un rôle. Comment en être jalouse ? Jean l'avait installée à cent cinquante lieues de lui. Le noble garçon, qui avait écrit à Mme de Ribeyran : « Je ferai tous mes efforts pour qu'Odette me repousse », avait imaginé ce subterfuge qui devait le perdre aux yeux de toute fiancée moins absolument sûre de lui. Mais ces fils embrouillés devaient se démêler un jour ou l'autre. M. de Ribeyran avait un cœur trop généreux pour ne s'être pas laissé toucher. Il venait exposer la vérité à la marquise et lui dire : « Ce brave enfant est digne de notre fille. Faisons leur bonheur à tous les deux. »

Au bord de la mer, entre les champs d'oliviers, parmi les plantations de violettes et de roses ; au flanc des collines, dans les sentiers ombragés par les yeuses, et où la verdure des arbousiers se tâchait de fruits écarlates, Mlle de Ribeyran promenait ce rêve. Elle ne pressait pas son cheval. A quoi bon rentrer trop tôt pour s'énerver dans l'attente ? Au dehors tout était grâce, lumière, parfums, et tant de beauté triomphante semblait annoncer confusément la félicité prochaine. La poitrine d'Odette se gonflait pour aspirer la joie éparse. Ses lèvres s'entr'ouvraient dans un vague sourire. Son jeune corps souple suivait avec une ivresse de mouvement l'allure nerveuse de sa monture. Elle goûtait une de ces extases sans cause précise qui n'ont leur plénitude qu'au début de la vie.

La jeunesse respire dans une atmosphère de félicité qui imprègne jusqu'à ses chagrins, tandis que les années tardives s'écoulent dans une brume de mélancolie qui en ternit même les bonheurs.

Pendant que les vingt ans de leur fille rayonnaient sur des chemins d'enchantement parmi la splendeur des choses, le marquis et la marquise de Ribeyran, dans le cabinet de travail, devant le bureau chargé de plans et de brochures militaires, s'entretenaient des causes anciennes, évoquaient les passions et les fautes passées, dont les souvenirs, les conséquences, tout le lointain enchaînement créaient ou modifiaient leur vie actuelle.

Robert de Ribeyran disait à sa femme :

— « Il y a vingt-cinq ans, j'ai aimé. Ce n'était pas vous. Je ne vous connaissais pas. Dans la mesure où votre susceptibilité d'épouse peut se froisser de cet aveu, je vous en demande pardon. Je ne vous l'ai jamais fait, et mon respect pour vous m'interdisait de vous le faire tant qu'un puissant intérêt ou plutôt un impérieux devoir ne m'y contraignit pas. J'étais épris d'une jeune fille qui n'était pas de notre monde, épris jusqu'à vouloir l'épouser. Ce fut elle qui m'empêcha d'entrer en révolte ouverte contre mon père. Mais elle m'aimait autant que je l'aimais. Elle abandonna sa famille pour me suivre. J'étais alors sous-lieutenant dans une garnison de province. Elle demeura près de moi et devint ma maîtresse.

— Qu'était-ce que cette fille ? » demanda la marquise, avec le dédain corrosif comme du vitriol que les meilleures des femmes jettent à la face des rivales, — cette face fût-elle sous la pierre des tombes, les yeux clos depuis longtemps.

— « Cette jeune fille, » corrigea le marquis, « était une artiste charmante, et, jusqu'à ce qu'elle m'eût rencontré, de l'honnêteté la plus inattaquable. Sa famille professait une fierté bourgeoise plutôt rigide, et refusa de la revoir quand elle se fut ouvertement donnée à moi. Le pardon ne vint que trop tard, à son lit de mort. Elle s'appelait Charlotte Valdret.

— Valdret !... » s'écria Pauline de Ribeyran. »

Ce nom fut répété comme un cri de souffrance. Puis la marquise murmura :

— « C'était la mère ?

— Oui, mais croyez-moi... Je vous le répète, et vous allez en avoir la preuve : Je ne suis pas le père.

— Je vous crois.

— Le père fut un officier allemand qui prit de force cette femme, qui la contraignit à lui céder en lui faisant craindre pour ma vie, à moi. Si vous y tenez, je vous dirai dans quelles circonstances... »

La marquise interrompit :

— « Un officier allemand !... C'était pendant la guerre ? (*A suivre*)

Bibliographie

LAROUSSE MENSUEL

Sommaire du N° 205 (Mars 1924)

Artisanat, par M. Max Legrand. — Azotémie, par le Dr J. Laumonier. — Maurice Barrès, par M. L. Coquelin. — Nouveaux hangars pour dirigeables, par M. Paul Calfas. — Malformations congénitales des doigts, par le Dr H. Bouquet. — Les Huiles végétales, par M. Marcel Molinié. — Légion d'honneur, par M. J. Durieux. — Musée du Louvre (suite), par M. Tristan Leclère. — Politique intérieure et extérieure, par M. Jules Gerbault. — La première traversée du Sahara en automobile, par M. Auguste Robin. — Wiesbaden (Accord de), par M. Jean Desgranges. — Ce numéro a 28 pages au lieu de 24. 97 gravures, 4 planches hors texte. — Le numéro 2 fr. 50, en vente chez tous les libraires.

LES ANNALES

Un portrait de René Benjamin, par André Lang ; une page de Rachilde ; un poème de Maurice Rostand ; une fantaisie de Pierre Wolff ; une délicieuse chronique de G. Lenôtre ; des articles signés Tristan Bernard, Gustave le Bon, Lichtenberger ; des souvenirs de Mme de Genlis sur Voltaire et le second acte de *Téodora*, la pièce fameuse de Victorien Sardou, voilà ce que le numéro des *Annales* offre cette semaine à ses lecteurs. Partout : 75 centimes.

LA FEMME ET L'ENFANT

Lire dans le N° 130 de la *Femme et l'Enfant* qui vient de paraître :

L'union autour des berceaux, J.-L. Breton, ancien ministre. — En montant la Côte, La Mouche du Coche. — Un fait : Ne touchez pas au Ministère de l'Hygiène, Paul Coquemard. — Une famille de 509 membres vivants, Antoine Rédier. — Monsieur Roubichon (4e article), Jean Gaument et Camille Cé. — Le Foyer des Familles nombreuses de Seine et Seine-et-Oise, Victor Hautefeuille. — La Vie intellectuelle et morale : Le Billet de l'Oncle ; le Théâtre ; le Cinéma ; les Livres. — Variétés : Les Eglises de Paris (quatrième article), Irénée le Doré : Alain Gerbault, Jacques Toullemonde. — Carnet de Quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — Un peu de médecine, beaucoup d'Hygiène, Dr M.-P. Weil. — Petits travaux, grandes Economies ou l'Art de se passer des Autres, Maître Jacques.

Le bel avenir de nos enfants, Marc Sue. — La page de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, Thérèse Casevitz. — Corbeille à Ouvrage, Mireille. Le coin des Mamans : Puériculture : Education, M. Comolet-Sue. — La Mode pour les Petits et pour les Grands, Ariane. — Notre cours pratique de langues vivantes : l'Espagnol (13e leçon), Henri Billemont. — Economie ménagère et domestique : Nos Interviews culinaires : Cours d'Enseignement ménager ; l'Infirmière à la Maison ; à la Ferme et au Jardin ; Petites Notes de Savoir-Vivre. — La Vie financière, Léon Vigneault. — Feuilleton : La Jeune Fille bien élevée, René Boylesve.

Abonnements : 24 francs par an.
donnant droit à UNE assurance gratuite de 5.000 francs contre les accidents.

Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VIe).

Envoi de spécimen gratuit sur demande.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins

ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

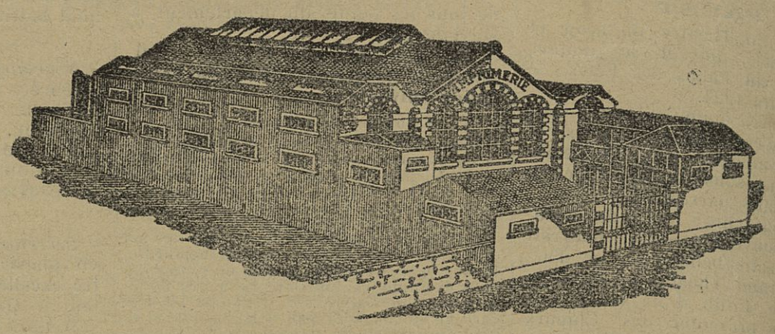

LIVRAISON RAPIDE — PRIX MODÉRÉS

HORAIRE DES AUTOBUS

Ligne de Cahors-Castelnau

Départ de Cahors	17 00
— Sept-Ponts	17 15
— Le Montat	17 25
— Embr. Terry	17 30
— Granéjouls	17 35
— L'hospitalet	17 40
— Pern	17 50
— Boyer	18 00
— Malmousque	18 10
— Vitarelles	18 20
Arrivée à Castelnau	18 30

Ligne de Castelnau-Cazes-Mondenard

Départ de Castelnau	18 30
— Thézels (embr.)	18 40
— St-Aureil	18 50
— Sauveterre (embr.)	19 »
— Molières-Saux (d°)	19 10
— Saux	19 25
— Trijouls (embr.)	19 30
— Cazellac	19 40
Arrivée à Cazes-Mondenard	20 »

Nota. — Du 1er Novembre au 31 Mars, le départ de Cahors aura lieu à 16 h. 30 et de Castelnau à 18 h.

Ligne de Cazes-Mondenard-Castelnau

Dép. de Cazes-Mondenard (1)	6 30
— Cazillac	6 45
— Tréjouls	6 50
— Saux	7 »
— Molières-Saux (r.)	7 20
— Sauveterre	7 30
— St-Aureil	7 45
— Thezals	7 50
Arrivée à Castelnau	8 »

Ligne de Castelnau-Cahors

Départ de Castelnau	8 00
— Vitarelles	8 15
— Malmousque	8 25
— Boyer	8 30
— Pern	8 40
— Lhospitalet	8 45
— Granéjouls	8 50
— Embr. Terry	8 55
— Le Montat	9 00
— Sept-Pons	9 15
Arrivée à Cahors	9 30

Nota. — Du 1er Novembre au 31 Mars, le départ de Cazes-Mondenard aura lieu à 7 h. et de Castelnau à 8 h. 30.

Ligne de Molières à Castelnau

Dép. de Molières	»	15 »
— La Briq.	»	15 10
— St-Privat	»	15 20
— Mombel	»	15 30
— Divillac	»	15 35
— Russac	»	15 40
Ar. à Castelnau	»	15 50

Ligne de Castelnau à Lalbenque-Gare

Dép. de Castelnau	6 30	16 10
— Flaugnac	6 40	16 20
— Caniez	6 45	16 30
— St-P.-Lab.	6 55	16 35
— Rescouf	7 05	16 45
— Fontanes	7 15	16 55
Ar. Lalbenque	7 30	17 10

Ligne de Lalbenque-Gare à Castelnau

Dép. Lalb. (g.)	8 15	18 30
— Fontanes	8 25	18 40
— Rescouf	8 35	18 50
— St-P.-Lab.	8 45	19 »
— Caniez	8 50	19 5
— Flaugnac	9	19 15
Arrivée Castelnau	9 15	19 30

Ligne de Castelnau à Molières

Départ de Castelnau	9 30
— Russac	9 40
— Divillac	9 45
— Mombel	9 55
— St-Privat	10 5
— La Briqueterie	10 10
Arrivée à Molières	10 15

Service supplémentaire les jours de foire à Castelnau

Départ de Cahors	8 »
— Sept-Ponts	8 15
— Le Montat	8 25
— Terry	8 30
— Granéjouls	8 35
— L'Hospitalet	8 40
— Pern	8 50
— Boyer	9 »
— Malmousque	9 10
Départ de Vitarelles	9 20
Arrivée à Castelnau	9 30
Départ de Castelnau	16 30
— Vitarelles	16 45
— Malmousque	16 55
— Boyer	17 »
— Pern	17 10
— L'Hospitalet	17 15
— Granéjouls	17 20
— Terry	17 25
— Le Montat	17 30
— Sept-Ponts	17 45
Arrivée à Cahors	18 »

Ligne de Cahors à Lauzerte par Lascabanes

Départ de Cahors	16 00	
— Embr. r. Natte	16 10	
Départ de Labast.-Marnhac	16 35	
— Lascabanes	16 50	
— Quatre-Routes	17 00	
— Saint-Cyprien	17 05	
— St-Laurent (M.)	17 15	
— Montlauzun	17 20	
— Les Granges	17 25	
— St-Fort	17 30	
— Auléry	17 45	
Arrivée à Lauzerte (P.)	18 »	

Nota. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac à 17 h. 50 et repartant à 18 h. 15 pour Moissac.

Ligne de Lauzerte à Cahors par Lascabanes

Départ de Lauzerte	9 15
— Auléry	9 35
— St-Fort	9 45
— Les Granges	9 50
— Montlau. (em.)	10 »
— St-Laur.-Lol.	10 10
— St-Cyprien	10 20
— Quatre-Routes	10 25
— Lascabanes	10 30
— Labast.-Marnhac	11 »
— Embr. r. Nat.	11 10
Arrivée à Cahors	11 30

Ligne de Cahors à Montcuq-Lauzerte

Dép. Cahors	6 45	17 15
— Em. r. nat.	6 55	17 25
— Em r. Tresp.	7 10	17 40
— Le Cluzel	7 15	17 45
— Villesèque	7 25	17 55
— St-Martial	7 30	18 05
— St-Pant.	7 35	18 15
— Bagat	7 40	18 20
— St-Daunès	7 50	18 30
— Montcuq	8 5	18 45
— Ste-Croix	8 15	»
— Lebreil	8 20	»
— Caminel	8 25	»
— Ste-Juliette	8 30	»
— Bouloc	8 35	»
— Auléry	8 45	»
Arr. Lauzerte	9 »	»

Nota. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac à 8 h. 45 et repartant pour cette localité à 9 h. 5.

Ligne de Lauzerte-Montcuq-Cahors

Dép. Lauzerte	18 5
— Auléry (embr.)	18 10
— Bouloc (d°)	18 20
— Ste-Juliette (d°)	18 25
— Caminel (d°)	18 30
— Lebreil (d°)	18 35
— Ste-Croix (d°)	18 40
— Montcuq	7 » 18 45
— St-Daunès	7 10 18 50
— Bagat	7 20 18 55
— St-Pant.	7 25 19 »
— St-Martial	7 35 19 5
— Villesèque	7 50 19 10
— Le Cluzel	8 05 19 20
— Em. Tresp.	8 10 19 30
— Emb. r. nat.	8 20 19 40
Arr. Cahors	8 30 20 5

Ligne de Montcuq-Libos

Départ de Libos (gare)	8 05
— Fumel	8 15
— Montayral	8 25
— Mauroux	8 45
— Lacapelle-Cab.	9 »
Arrivée à Puy-l'Evêque	9 15
Départ de Puy-l'Evêque	9 40
— Floressas	10 05
— Sérignac	10 10
— St-Matré	10 30
— Belmontet	10 45
Arrivée à Montcuq	11 10

Ligne de Libos-Montcuq

Départ de Montcuq	13 30
— Belmontet	13 55
— St-Matré	14 15
Départ de Sérignac	14 30
Arrivée à Puy-l'Evêque	14 50
Départ de Puy-l'Evêque	15 20
— Lacapelle-Cab.	15 40
— Mauroux	15 55
— Montayral	16 15
— Fumel	16 30
Arrivée à Libos	16 45

Ligne de Cahors à Limogne

Départ de Cahors	15 30
Départ d'Arcambal	16 45
— Rossignol	17 10
— Le Peuplier	17 25
— Concots	17 40
— Escamps	17 55
— Bach	18 15
— Varaire	18 30
Arrivée à Limogne	19 »

Ligne de Concots à Limogne

Départ de Concots	16 »
Arrivée à Limogne	16 25

Ligne de Limogne à Saint-Martin-Labouval

Départ Limogne	7 40	16 30
Cénevières	8	16 50
Arrivée St-Martin	8 10	17 »

Ligne de Saint-Martin-Labouval à Limogne

Départ St-Martin	9 20	20 10
Cénevières	9 30	20 15
Arrivée à Limogne	10 »	20 50

Ligne de Limogne à Concots

Départ de Limogne	10 5
Arrivée à Concots	10 35

Ligne de Limogne à Cahors

Départ de Limogne	7 00
— Varaire	7 15
— Bach	7 30
— Escamps	7 45
— Concots	8 15
— Le Peuplier	8 25
— Rossignol	8 40
— Arcambal	9 05
Arrivée à Cahors	9 30

Ligne de Labastide à Cahors

Départ de Labastide-Murat	8 35
— Soulomès	8 45
— Caniac (poteau)	8 50
— Saint-Cernin	8 55
— Lauzès	9 10
— Vers	9 40
— Savanac	9 50
— Lamadeleine	10 00
— Larroque	10 10
Arrivée à Cahors	10 30

Ligne de Cahors à Labastide

Départ de Cahors	16 15
— Larroque	16 25
— Lamadeleine	16 30
— Savanac	16 35
— Vers	16 40
— Lauzès	17 30
— Saint-Cernin	17 50
— Caniac (poteau)	18 00
— Soulomès	18 05
Arrivée à Labastide-Murat	18 30

Ligne de St-Céré à St-Projet

Départ de Saint-Céré	4 30
— St-Jean	4 35
— St-Médard	4 40
— Bagou	4 50
— Boutel	5 »
— Mayrinhac	5 10
— Le Pontet	5 15
— Lapergue	5 25
— Gramat	5 50
— Péchaut	6 15
— Le Bastit	6 20
— Carlucet (embr.)	6 25
— E. de Fontanes	6 30
— Goudou	6 40
Arrivée à Labastide	6 50
Départ de Labastide	7 30
— Montfaucon	7 40
— Séniergues	7 45
— Carr. de Ginouillac	7 50
— Peyrebrune	8 »
— St-Projet	8 10

Ligne de St-Projet à St-Céré

Départ de St-Projet	16 40
— Peyrebrune	16 45
— Carr. de Ginouillac	16 50
— Séniergues	16 55
— Montfaucon	17 10
Arrivée à Labastide	17 30
Départ de Labastide	18 40
— Goudou	18 45
— E. de Fontanes	18 50
— Carlucet (embr.)	18 55
— Le Bastit	19 5
— Péchaut	19 10
— Gramat A.	19 30
— Gramat D.	20 25
— Lapergue	20 40
— Le Pontet	20 50
— Mayrinhac	20 55
— Boutel	21 05
— Bagou (Croix)	21 15
— St-Médard (d°)	21 25
— St-Jean (d°)	21 35
Arrivée à St-Céré	21 50

Ligne Figeac-Saint-Céré

Départ de Figeac	16 00
— Planioles	16 15
Départ de Camburat	16 25
— Fons	16 40
— Issepts	16 55
— Le Bourg	17 15
— Lacapelle	17 30
— Anglars	17 40
— Aynac	18 20
— La Gineste	18 40
Arrivée à St-Céré	19 00

Ligne de Saint-Céré à Figeac

Départ de St-Céré	7 15
— La Gineste	7 30
— Aynac	7 50
— Anglars	8 20
— Lacapelle	8 30
— Le Bourg	8 50
— Yssepts	9 05
— Fons	9 20
— Camburat	9 30
— Planioles	9 45
Arrivée à Figeac	10 00

Ligne de Bagnac à Saint-Céré

Départ de Bagnac	20 »
— La Curade	20 25
— Le Mazers	20 35
— Terres-Rouges	20 45
— Le Sers	20 55
— Croix de Malte	21 05
— Le Dental	21 15
Arrivée à Latronquière	21 35
Départ de Latronquière (cor.)	10 35
— Sénaillac (cor.)	11 10
— Vaquié	11 15
— La Madeleine	11 25
— Sousceyrac (cor.)	11 45
— Alzac	11 55
— Le Faugas	12 05
— Rougié	12 15
— Frayssinhes	12 25
— Siramond	12 35
Arrivée à St-Céré (cor.)	12 40

Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1)

Départ de St-Céré	15 45
— Siramond	15 50
— Frayssinhes (cor.)	16 05
— Rougié	16 20
— Le Faugas	16 30
— Alzac	16 40
— Sousceyrac (cor.)	16 55
— La Madeleine	17 15
— Vaquié	17 20
— Sénaillac (cor.)	17 30
Arrivée à Latronquière (cor.)	17 50
Départ de Latronquière (cor.)	9 50
— Le Dental	10 05
— Croix de Malte	10 10
— Le Sers (cor.)	10 20
— Terres-Rouges	10 30
— Le Mazers	10 40
— La Curade	10 50
Arrivée à Bagnac	11 20

(1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin.

Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat

Départ de Lacapelle	5 30
— Le Bourg	5 40
Arrivée à Assier	6 »
Départ d'Assier	7 »
— Livernon	8 10
— Grèzes	8 25
— Espédaillac	8 40
— Quissac	8 55
— Cornouiller	9 05
— Fontanes	9 15
— Goudou	9 30
Arrivée à Labastide	9 40

Ligne de Labastide-Murat à Lacapelle-Marival

Départ de Labastide	16 15
— Goudou	16 20
— Fontanes	16 40
— Cornouiller	16 55
— Quissac	17 05
— Espédaillac	17 15
— Grèzes	17 25
— Livernon	17 35
Arrivée à Assier	17 45
Départ d'Assier	19 20
— Le Bourg	19 40
Arrivée à Lacapelle	19 50

Ligne de Figeac à Caussade

Départ de Figeac	16 30
— Faycelles	16 50
— Béduer	17 10
— Gréalou	17 30
— Cajarc	18 10
— Gaillac	18 25
— Saint-Jean-de-Laur	18 40
— Promilhanes	19 »
— Limogne	19 10
— Varaire	19 25
— Bach	19 40
— Vaylats	19 50
— Belmont (près Lal.)	20 10
— Puylaroque	20 20
Arrivée à Caussade	20 45

Ligne de Caussade à Figeac

Départ de Caussade	7 15
— Puylaroque	7 40
— Belmont (près Lal.)	7 50
— Vaylats	8 10
— Bach	8 20
— Varaire	8 35
— Limogne	8 50
— Promilhanes	9 »
— Saint-Jean-de-Laur	9 20
— Gaillac	9 35
— Cajarc	9 50
— Gréalou	10 25
— Béduer	10 50
— Faycelles	11 10
Arrivée à Figeac	11 30

Ligne de Figeac à Latronquière

Départ de Figeac	7 45
— Planioles	8 00
— Plan de Planioles	8 05
— Doullan	8 20
— Cardaillac (cor.)	8 40
— Prentegarde	8 55
— Lascombelles	9 10
— Ste-Colombe	9 15
— Rauqueyroux (cor.)	9 25
— Lavitarelle	9 35
— Richour	9 45
— St-Méd.-Nicourley	9 55
— Laveyssière-Gorses	10 20
— Lacayolle	10 25
Arrivée à Latronquière (cor.)	10 45

Ligne de Latronquière à Figeac

Départ de Latronquière	18 00
— Lacayolle	18 15
— Laveyssière-Gorses	18 35
— St-Médard	18 55
— Richour	19 05
— Lavitarelle (cor.)	19 15
— Rauqueyrour (cor.)	19 25
— Ste-Colombe	19 35
— Prentegarde	19 50
— Cardaillac	20 10
— Doullan	20 20
— Plan de Planioles	20 25
— Planioles	20 30
Arrivée de Figeac (cor.)	20 45

Ligne de Conduché-Vallée du Célé

Départ de Figeac	17 »
— Ceint-d'Eau	17 10
— Drauzou	17 15
— Camboulit	17 20
— Boussac	17 30
— Corn	17 40
— Ste-Eulalie	17 50
— Espagnac	18 »
— Brengues	18 10
— St-Sulpice	18 30
— Marcilhac	18 40
— Monteil	18 50
— Sauliac	19 05
— Cabrerets	19 30
Arrivée à Conduché	19 45

Ligne Vallée du Célé-Conduché

Départ de Conduché	8 50
— Cabrerets	9 00
— Sauliac	9 20
— Monteil	9 30
— Marcilhac	9 40
Départ de St-Supice	9 50
— Brengues	10 10
— Espagnac	10 20
— Ste-Eulalie	10 30
— Corn	10 40
— Boussac	10 50
— Camboulit	11 »
Départ de Drauzou	11 05
— Ceint d'Eau	11 10
Arrivée à Figeac	11 20

Ligne Cahors-Gourdon, par Cazals

Départ de Cahors	16 00
— Mercuès	16 30
— Espère	16 40
— Crayssac	17 »
— Rostassac	17 20
— Pontcirq	17 30
— Canourgnes	17 40
— Goujounac	17 55
— Frayssinet	18 05
— Montcléra	18 30
— Cazals	18 50
— Salviac	19 05
— Pont Carral	19 20
Arrivée à Gourdon	20 15

Ligne Gourdon-Cahors par Cazals

Départ de Gourdon	6 30
— Pont Carral	7 05
— Salviac	7 25
— Montcléra	8 »
— Frayssinet	8 25
— Goujounac	8 40
— Pontcirq	9 20
— Rostassac	9 30
— Crayssac	9 55
— Espère	10 10
— Mercuès	10 20
Arrivée à Cahors	10 45

Ligne de Gourdon-Labastide-Murat

Départ de Gourdon (Poste) (1)	6 00
— Curebourset	6 25
— Concorès	6 45
— Saint-Germain	7 00
— Saint-Chamarand	7 10
— Fraissinet	7 25
— Pont de Vaillac	7 40
— Montfaucon	7 55
Arrivée à Labastide-Murat	8 20

(1) En cas de retard de l'express venant de Paris l'autobus ne part qu'à 6 h. 15, mais il n'attend pas au delà de cette limite.

Ligne de Labastide-Murat-Gourdon

Départ de Labastide-Murat	18 45
— Montfaucon	19 45
— Pont de Vaillac	19 15
— Pont de Rhodes	19 30
— Saint-Chamarand	19 50
— Saint-Germain	20 10
— Concorès	20 25
— Curebourset	20 35
Arrivée à Gourdon	21 00

Ligne de Gourdon à Souillac par Payrac

Départ de Souillac (gare)	6 30
Départ de Souillac (ville)	6 40
Passage à Lanzac	6 50
— Embr. Nadaillac	7 10
— Le Treil	7 20
— Carrière	7 25
Arrivée à Payrac	7 30
Départ de Payrac	7 40
Passage Embr. Rte Payrac	7 45
— La Séguinie	7 50
— Embr. Rte Laval	7 55
— Embr. Reilhaguet	8 »
— Embr. Gramat	8 05
— St-Projet	8 15
— Le Vigan	8 25
Arrivée à Gourdon	8 40

Ligne de Souillac à Gourdon par Payrac

Départ de Gourdon (gare)	16 15
Passage au Vigan	16 25
— St-Projet	16 35
— Embr. Rte Gramat	16 45
— Embr. Reilhaguet	16 50
— Embr. Laval	16 55
— Embr. La Séguinie	17 »
— Embr. Rte Payrac	17 05
Arrivée à Payrac	17 10
Départ de Payrac	17 20
Passage à Carrière	17 25
— Le Treil	17 30
— Rte Nadaillac	17 40
— Lanzac	17 55
Arrivée à Souillac (ville)	18 05
Arrivée à Souillac (gare)	18 15